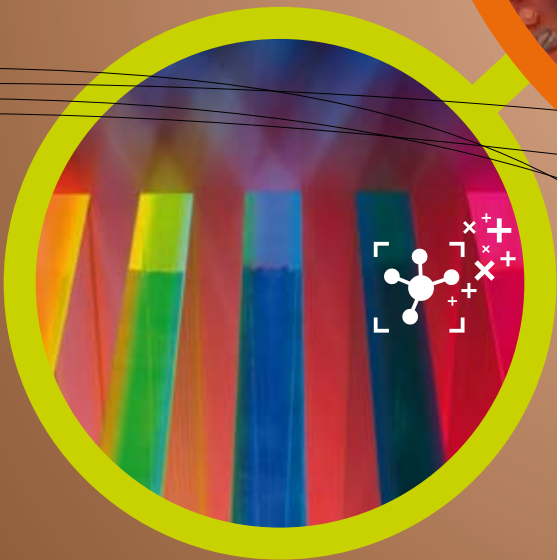


**RAPPORT D'ACTIVITÉ
ET DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE
2008**





évolution

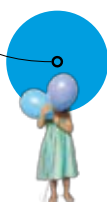
R&D	04
Électricité photovoltaïque	08
Matériaux très haute performance	10
Matériaux nanostructurés	12
Procédés issus de l'innovation	14



équilibre

Interview de Thierry Le Hénaff	18
3 pôles d'activités, 13 business units	22
Chiffres clés 2008	24
Stratégie	26
Faits marquants 2008	28
Résultats financiers	30
Carnet de l'actionnaire	33
Gouvernement d'entreprise	36

sommaire



interactions

Sécurité industrielle	40
Protection de l'environnement	42
Gestion responsable des produits	44
Ouverture sur le monde	46
Dialogue social	49
Ressources humaines	52



annexes

Comptes simplifiés	56
Reporting environnemental	58
Vérification des données de sécurité	59
Vérification des données environnementales	60
Données environnementales	61



*L'innovation comme réponse
aux exigences d'un monde confronté
aux enjeux du développement durable*

Innovante, attentive et réactive, la chimie d'Arkema contribue à anticiper les besoins et les contraintes qui accompagnent les évolutions d'un monde sans cesse en mouvement. Avec le souci d'inscrire ses activités dans une dynamique de progrès, de rechercher en permanence les meilleurs équilibres et de privilégier la proximité et le dialogue avec les communautés.



évolution

Confrontée aux formidables défis du développement durable, l'humanité se doit d'accorder jour après jour sa relation au monde et à ses impératifs naturels, sociaux et économiques.

En privilégiant des projets de recherche de rupture, ambitieux et résolument innovants, Arkema contribue à l'évolution vers un nouvel équilibre, en concevant et en développant des produits toujours plus performants et respectueux de la santé et de l'environnement.



ARKEMA
RENEWABLES


pebax®
Rnew

Matériaux de performance et développement durable : les deux axes essentiels de la R&D d'Arkema

Créer les conditions favorables à la conduite de projets de rupture, développer une large gamme de matériaux de très haute performance, contribuer à l'essor des nouvelles sources d'énergie, faire une large place aux matières premières renouvelables pour concevoir de nouveaux procédés et de nouveaux produits : la R&D est un élément clé dans la construction du futur d'Arkema.

Une organisation axée sur l'innovation

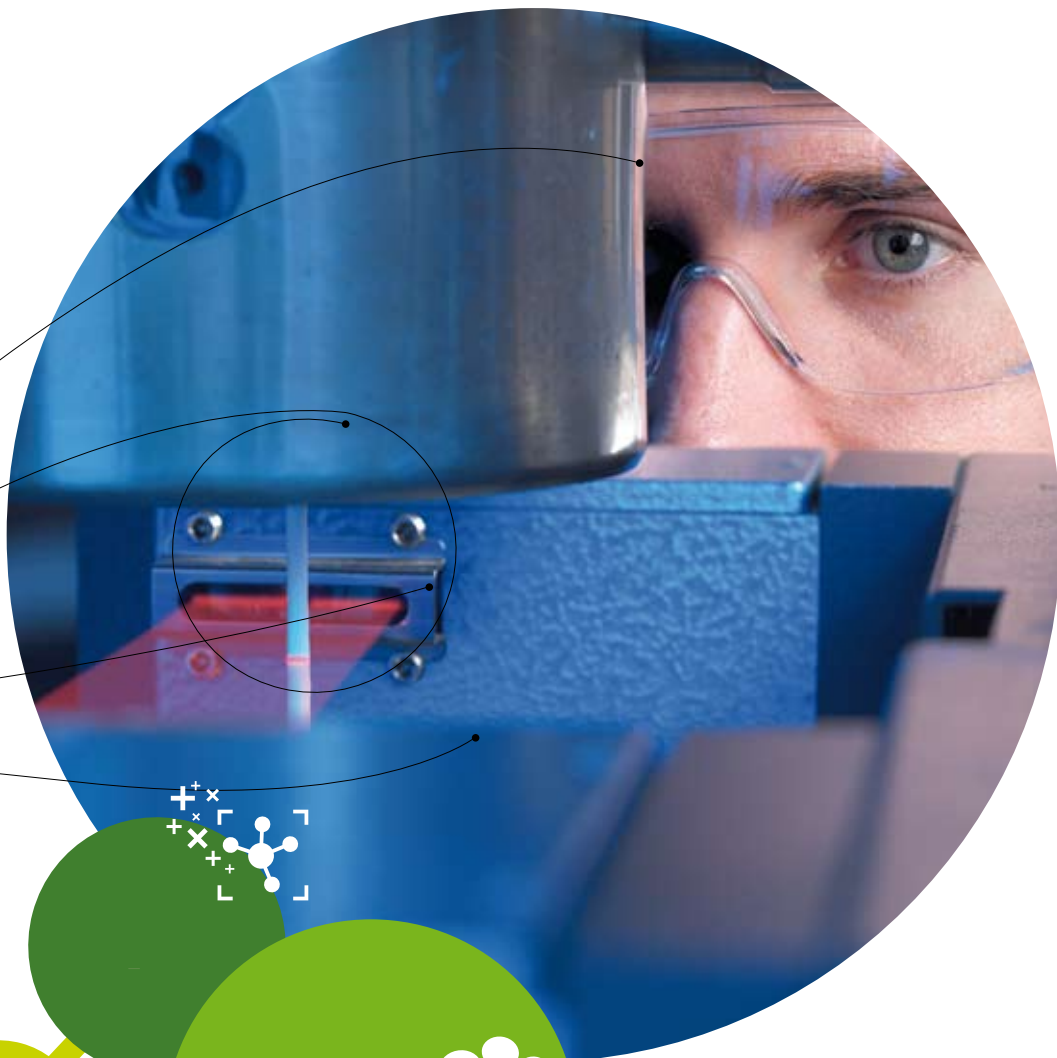
Dans la chimie comme dans la plupart des domaines, l'innovation est le fruit de projets à moyen et long termes qui se différencient des travaux de recherche applicative destinés à développer au jour le jour les activités existantes. Ces projets, dont les débouchés commerciaux peuvent exiger plusieurs années de développement, doivent impérativement être gérés au niveau corporate, indépendamment des contraintes économiques à court terme propres à chaque business unit.

La R&D d'Arkema, directement rattachée au Président, bénéficie d'un budget de plus de 2,5 % de son chiffre d'affaires, des compétences de ses 1 200 chercheurs et de l'implantation internationale de ses 6 centres de recherche en France, aux États-Unis et au Japon. Plus de 10 % de ce budget est directement consacré à des projets de rupture qui permettent à Arkema de se projeter dans l'avenir.

Pour conduire ces projets d'innovation dans les meilleures conditions et avec les meilleures chances de succès, Arkema a mis en place une organisation originale qui fait appel à une structure baptisée "incubateur" qui dispose des moyens humains et techniques nécessaires à la conduite des projets. Cet incubateur joue ainsi un rôle clé en facilitant les échanges avec les business units concernées, appelées à prendre le relais dès que les projets entrent dans leur phase de maturité.

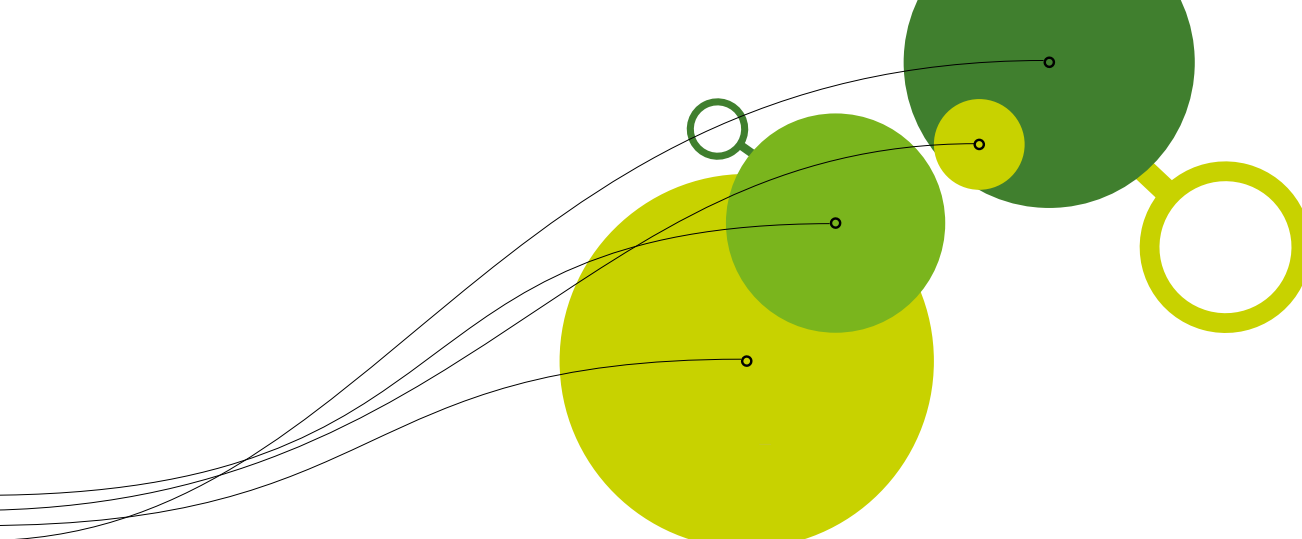
L'organisation en structure d'incubateur présente l'avantage de pouvoir s'appliquer à différents types de projets, du développement de nouveaux produits ou procédés à l'acquisition de start-up en passant par le pilotage de partenariats industriels ou universitaires.





Arkema acteur majeur du pôle de compétitivité Axelera

Trois ans après sa création, le pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera a franchi avec succès l'étape d'évaluation du ministère de l'Industrie. Tout en initiant des programmes de R&D et en fédérant quelque 150 adhérents régionaux, grandes entreprises, PME, organismes de recherche publique et de formation, Axelera a concrétisé sa vocation internationale par la signature de quatre partenariats avec des clusters européens. Axelera axe dorénavant sa stratégie de développement autour de cinq thématiques : la chimie au service des grands enjeux sociétaux, la préservation des espaces naturels, la recyclabilité totale des matériaux, la chimie issue du végétal et l'usine du futur. Les chercheurs d'Arkema sont impliqués dans un grand nombre de ces programmes de R&D. Arkema renforce ainsi son potentiel d'innovation aux côtés de nombreux industriels et universitaires de la région Rhône-Alpes.



► **Partenariat R&D avec la fondation Lyon 1**

Arkema a renforcé sa collaboration avec le monde universitaire et scientifique en s'associant à la création de la première fondation partenariale en France, créée à l'initiative de l'université Claude Bernard Lyon 1. Cette fondation originale préfigure un nouveau mode de relations entre universités et entreprises. En apportant à la fondation non seulement une contribution financière mais surtout une expertise technique et stratégique, Arkema renforce ainsi la collaboration tripartite université-recherche-industrie, un élément clé du développement de sa recherche et de sa politique d'innovation.

De nombreux partenariats industriels et universitaires

En matière de R&D, l'approche partenariale avec d'autres industriels ou avec des unités de recherche universitaire permet de fédérer les compétences des différents acteurs sur les projets conduits en commun. Pour être pleinement efficaces, ces partenariats doivent s'inscrire dans la durée. C'est le cas du contrat cadre signé en 2008 entre Arkema et le CNRS qui se traduit par la mise en place de véritables plates-formes technologiques permettant des échanges permanents et le transfert de savoir-faire.

Arkema est l'acteur industriel central de plusieurs projets à l'échelle européenne :

- le programme Genesis fédère autour d'Arkema, leader dans le domaine des matériaux nanostructurés et seul producteur européen de copolymères fonctionnels à architecture contrôlée, de grands groupes industriels, des PME et plusieurs laboratoires universitaires au sein d'un partenariat liant directement la conception des matériaux et leurs applications dans plusieurs marchés retenus pour leur potentiel d'innovation technologique : l'automobile, la câblerie, les composites structuraux, l'énergie, l'environnement et les technologies de l'information et de la communication ;
- avec la création de CANOE, Consortium Aquitain d'Innovation Nanomatériaux et Électronique Organique, Arkema et le Conseil Régional d'Aquitaine ont renforcé en 2008 leur partenariat par un protocole d'accord pour la structuration d'une plate-forme d'innovation technologique à vocation européenne dédiée au développement de la filière matériaux nanostructurés ;
- en collaboration avec l'ENSIC (École Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy) et la Région Lorraine, au travers de son centre de recherche de Carling (CRDE), Arkema est partenaire du pôle lorrain d'expertise en intensification des procédés.

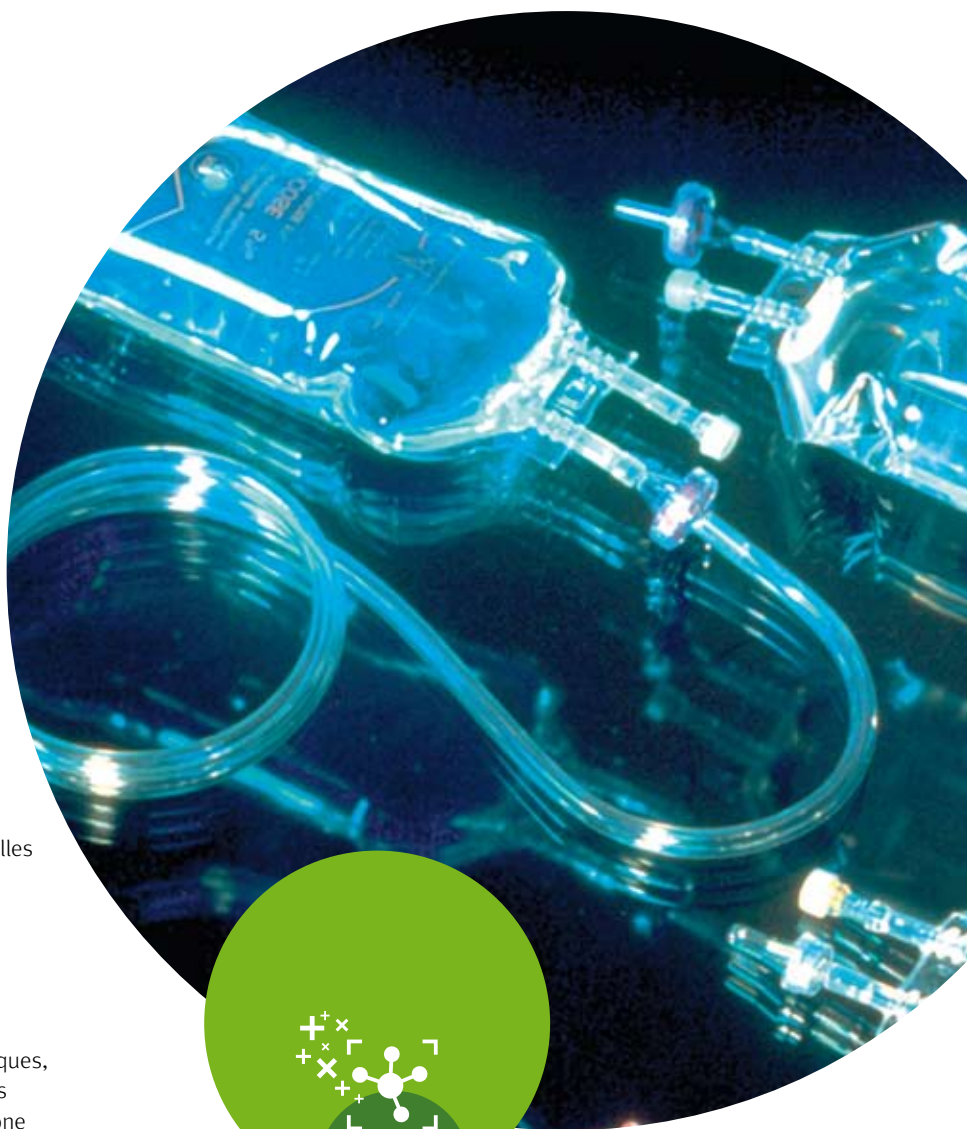


Vers une large gamme de matériaux de très haute performance

Les matériaux polymères se répartissent en trois familles selon leurs propriétés intrinsèques :

- les matériaux de base, par exemple le PVC ;
- les matériaux de performance comme le PMMA, les polyamides classiques ou les polyoléfines fonctionnelles ;
- les matériaux de très haute performance, parmi lesquels des polyamides aux caractéristiques spécifiques, des matériaux nanostructurés, des caoutchoucs issus de la chimie supramoléculaire, ou des polyéthers cétone cétone.

C'est cette famille de matériaux de très haute performance qu'Arkema entend développer avec l'objectif ambitieux de multiplier par dix en cinq ans le chiffre d'affaires correspondant pour le porter à 250 millions d'euros par an.



La contribution d'Arkema aux solutions pour le développement durable

Par ses nombreux produits déjà commercialisés et par l'engagement résolu de sa R&D dans la conception de matériaux et de procédés innovants, Arkema apporte sa contribution à l'élaboration de solutions qui répondent aux enjeux du développement durable :

- économiser les ressources fossiles en augmentant la part des matières premières végétales, en particulier dans la production des matériaux de performance ;
- contribuer à l'essor des nouvelles sources d'énergie, notamment l'électricité photovoltaïque, en développant des matériaux qui permettent d'améliorer le rendement et la longévité des cellules ;
- concevoir les procédés du futur, des procédés plus économes en énergie, plus respectueux de l'environnement et qui font appel aux matières premières renouvelables ;
- proposer des solutions permettant de concilier les besoins sociétaux avec les contraintes environnementales, par exemple par la mise au point et le développement de gaz fluorés de nouvelle génération à très faible impact sur l'effet de serre.



Le solaire photovoltaïque, l'électricité de demain

Le rayonnement solaire est une source d'énergie propre et renouvelable qui trouve déjà de nombreuses applications thermiques industrielles et domestiques, notamment pour le chauffage des bâtiments et comme source de production d'eau chaude. L'utilisation de l'énergie solaire connaît aujourd'hui un fort développement dans son application photovoltaïque qui permet de la convertir en électricité. Grâce au soleil, notre planète capte en permanence une quantité d'énergie qui équivaut approximativement à 10 000 fois la consommation mondiale d'énergie, toutes sources confondues. Contrairement aux énergies traditionnelles, l'énergie solaire ne génère ni émission de gaz à effet de serre ni déchet à longue vie.



EVATANE



Les matériaux d'Arkema optimisent le rendement des cellules photovoltaïques et prolongent leur durée de vie

Le PVDF Kynar® d'Arkema, utilisé pour la fabrication des films qui constituent la couche arrière des cellules, cumule plusieurs caractéristiques essentielles pour la longévité et le rendement des cellules photovoltaïques : facilité de mise en œuvre, tenue à l'humidité et aux différences de température, stabilité de la couleur blanche qui contribue à réfléchir la lumière vers le silicium.

Les polymères techniques Evatane® d'Arkema, des résines éthylène vinyl acétate à haute teneur en acétate de vinyle, assurent l'adhésion et la protection efficace du silicium et des circuits électriques. Réticulés grâce aux peroxydes organiques Luperox®, ils se caractérisent par une excellente transparence et permettent de conserver dans le temps les performances de la cellule photovoltaïque.



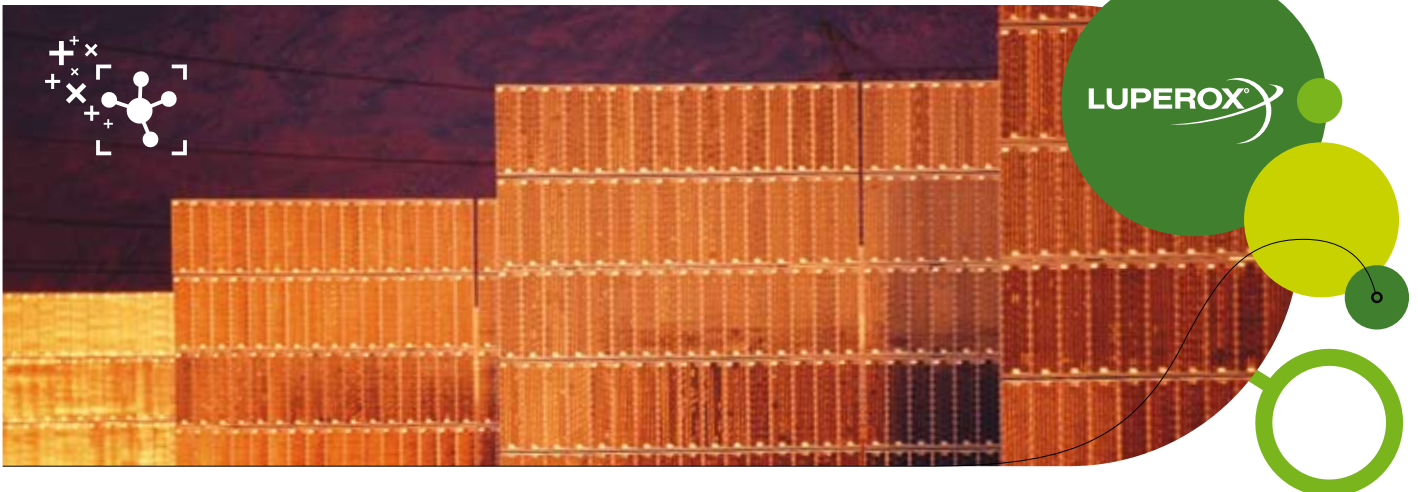
Kynar®

► **Une croissance très soutenue.**

Avec une puissance mondiale installée de l'ordre de 10 000 MW, l'électricité d'origine photovoltaïque représente aujourd'hui moins de 1 % de la production mondiale d'électricité, mais ses capacités de production croissent au rythme de 40 % par an.

Des matériaux toujours plus innovants pour les cellules photovoltaïques du futur

Arkema travaille à la mise au point et au développement de matériaux innovants qui ouvrent la voie à la conception de cellules photovoltaïques plus performantes, notamment par l'augmentation de leur rendement et la diminution de leur coût de production. De 15 % de valorisation effective de l'énergie solaire captée aujourd'hui, l'utilisation de nouveaux polymères et de matériaux nanostructurés devrait permettre d'atteindre 40 % dans les années à venir.



Les matériaux très haute performance

Les nombreux polymères disponibles sur le marché se distinguent les uns des autres par leurs propriétés intrinsèques et par les performances qu'ils confèrent aux objets qu'ils servent à fabriquer. À côté du PVC, qui fait partie des polymères de base, Arkema développe une importante gamme de polymères de performance, du PMMA aux polyamides en passant par les polyoléfinés fonctionnelles. Mais l'expertise grandissante d'Arkema réside aujourd'hui dans ses matériaux de très haute performance qui ouvrent la voie à de nombreuses applications innovantes dans tous les secteurs de technologie de pointe.

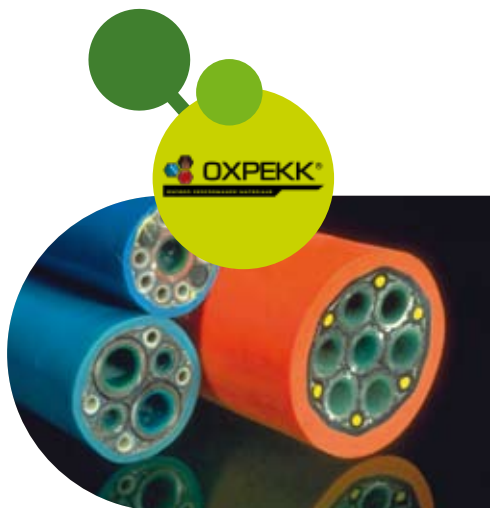
Des matériaux polymères très haute performance

Déjà présent sur le créneau des matériaux de très haute performance avec des produits et des marques mondialement reconnus comme les polymères fluorés Kynar®, les polyamides Rilsan® ou les élastomères thermoplastiques Pebax®, Arkema développe aujourd'hui de nouveaux polymères nés de l'innovation de sa R&D, dotés de caractéristiques exceptionnelles. Plusieurs de ces matériaux trouvent déjà des applications industrielles, notamment les polyamides transparents, les polyamides haute température, les polymères fluorés spécialement conçus pour le photovoltaïque ou les caoutchoucs autocicatrisants.



Des polymères de performance nouvellement issus du végétal

Première gamme d'élastomères thermoplastiques directement inspirée de la chimie de l'huile de ricin à l'origine du polyamide 11 Rilsan®, les Pebax® Rnew présentent les mêmes propriétés exceptionnelles que les Pebax® traditionnels à base de dérivés du pétrole. Le Platamid® Rnew, issu à 100 % de matières premières renouvelables, permet de fabriquer des adhésifs thermoplastiques thermofusibles destinés aux applications de collage les plus délicates.



Les polyéthers cétone cétone, nouveaux fleurons de la gamme des polymères très haute performance d'Arkema

Pour compléter et enrichir sa gamme déjà très large de matériaux de haute performance, Arkema a fait l'acquisition de la société américaine Oxford Performance Materials, Inc. (OPM) qui commercialise des polyéthers cétone cétone sous la marque Oxpekk®. Ces polymères possèdent des caractéristiques exceptionnelles, notamment une excellente résistance à des températures élevées et aux agents chimiques, une incomparable tenue à l'abrasion et une résistance intrinsèque au feu. Ils trouvent déjà de nombreuses applications, notamment dans l'aéronautique, la fabrication d'implants médicaux à longue durée de vie et le matériel de forage pour les industries pétrolière et gazière.

Nanostrength[®], Graphistrength[®], des matériaux nanostructurés aux caractéristiques exceptionnelles

Qu'ils soient élaborés selon des technologies exclusives permettant de contrôler leur structure au niveau moléculaire ou dispersés dans des matrices polymères, les matériaux nanostructurés d'Arkema, commercialisés sous les marques Nanostrength[®] et Graphistrength[®], se distinguent par leurs caractéristiques exceptionnelles, notamment en termes de propriétés mécaniques et de conductivités électrique et thermique.

Des applications de très haute performance

Nanostrength[®] et Graphistrength[®] s'adressent à tous les domaines technologiques de pointe qui exigent d'aller au-delà des performances des matériaux traditionnels comme l'aéronautique, le sport, l'automobile, l'électricité et l'électronique, les adhésifs spéciaux ou les pneumatiques.

Les nanotubes de carbone Graphistrength[®]

La gamme des Graphistrength[®] comprend différents grades de nanotubes de carbone multiparois, produits dans une installation pilote implantée dans le centre de recherche de Lacq, et des mélanges-mâtres au sein desquels ces nanotubes sont dispersés dans des matrices thermoplastiques ou thermodurcissables.





Les copolymères à blocs Nanostrength®

Obtenus grâce à des technologies exclusives développées par Arkema, les Nanostrength® existent aujourd'hui en deux familles de copolymères qui se distinguent par la nature chimique et l'ordonnement de leurs blocs élémentaires. Ces technologies de nanostructuration s'adressent à de nombreuses applications dans les polymères thermodurcissables et thermoplastiques, les matériaux composites et les caoutchoucs. Hautement reproductibles quelles que soient les conditions de mise en oeuvre, elles permettent notamment de renforcer la résistance au choc des matériaux sans altérer leurs propriétés essentielles comme par exemple le comportement thermique ou la transparence.

► Prévenir les risques potentiels liés aux nanoparticules

Avec la volonté de prendre en compte les risques potentiels pour la santé liés à la manipulation des nanotubes de carbone, la démarche d'Arkema, en cohérence avec l'avis du Haut Conseil de la Santé publique, consiste à privilégier la prévention pour ses salariés et ses clients utilisateurs. Cette démarche volontaire s'appuie sur trois principes : la protection tant que le doute subsiste, l'acquisition des connaissances nécessaires à la caractérisation des risques éventuels et la transparence vis-à-vis des parties prenantes.

Des procédés issus de l'innovation

L'amélioration permanente des procédés, notamment dans le sens d'une meilleure efficacité énergétique, d'un niveau de sécurité optimisé, de la maîtrise des contraintes environnementales et d'une utilisation croissante de matières premières d'origine renouvelable, est un axe de travail important de la R&D d'Arkema. Un axe qui concerne en premier lieu la phase de production industrielle, mais s'attache également au développement d'applications performantes en aval.

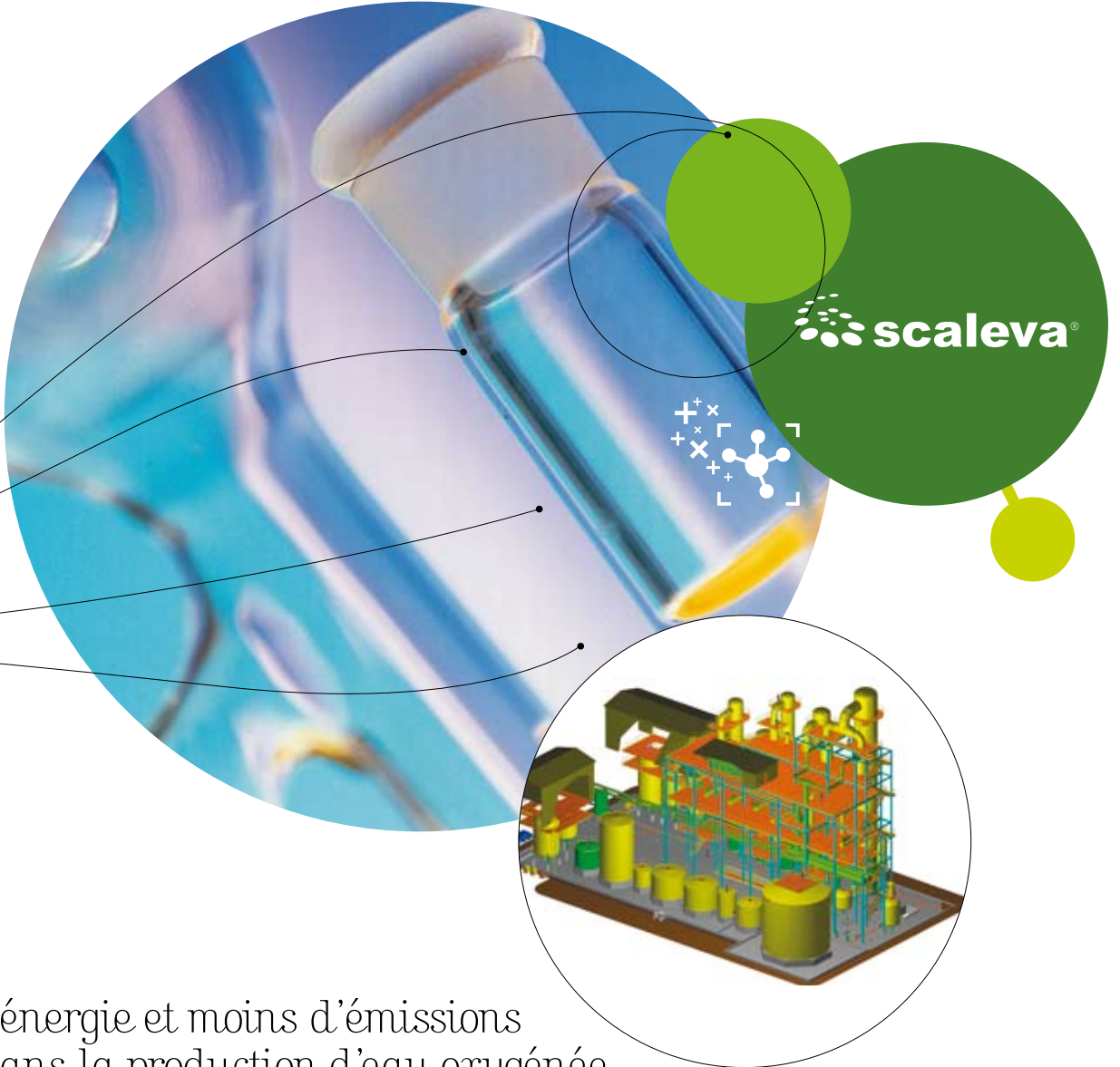
Le respect de l'hygiène sans impacter l'environnement

Sous le nom de marque Scaleva®, Arkema développe une solution innovante et respectueuse de l'environnement pour les opérations de nettoyage indispensables au respect d'une hygiène rigoureuse dans l'industrie agroalimentaire. Ce procédé est une alternative durable à l'acide phosphorique dont l'utilisation génère d'importants rejets de phosphore qui contribue à la dégradation du milieu aquatique. Peu corrosif vis-à-vis des matériels en acier inoxydable, Scaleva® représente un véritable progrès dans les industries de la laiterie, de la fromagerie, de la brasserie et de la salaison.

Du glycérol comme matière première de l'acide acrylique

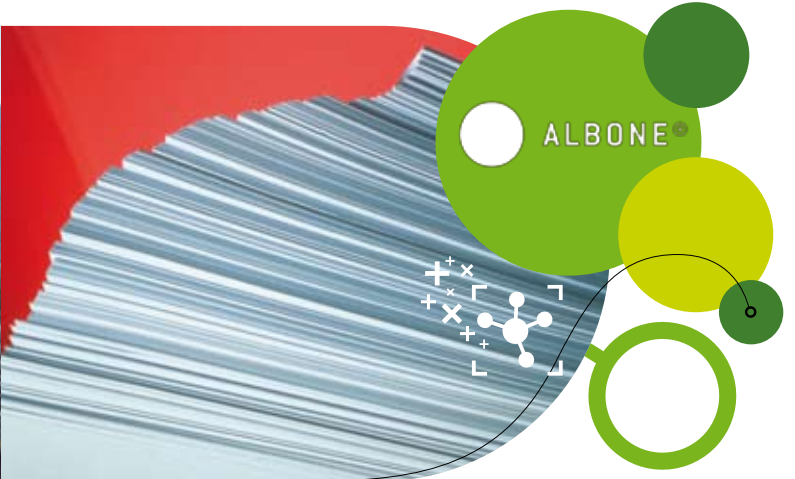
Arkema a conduit avec succès des travaux de recherche essentiels pour sélectionner les catalyseurs les plus performants dans la valorisation du glycérol, un co-produit de la fabrication des biocarburants à partir de plantes oléagineuses. L'objectif à terme est de substituer partiellement le glycérol au propylène dans la fabrication de l'acroléine et/ou de l'acide acrylique, deux produits dont les applications sont multiples de la pharmacie à l'alimentation animale en passant par l'industrie papetière.





Moins d'énergie et moins d'émissions de CO₂ dans la production d'eau oxygénée

La fabrication de l'eau oxygénée comprend une opération de distillation destinée à ajuster sa concentration. L'unité de production de Jarrie, la plus importante des cinq unités mondiales d'Arkema, utilise une technologie originale qui améliore l'efficacité de cette opération, notamment par une meilleure utilisation de la vapeur nécessaire. Comparativement à une technologie classique, l'économie d'énergie se chiffre à 35 % et les émissions de CO₂ sont réduites de 70 kg par tonne d'eau oxygénée produite, soit plus de 7 000 tonnes par an.



équilibre

Dans un monde économique en profonde mutation, régi par des interactions multiples et complexes, l'entreprise doit faire preuve d'une grande réactivité pour se transformer et adapter sa stratégie. Premier chimiste français, acteur de la chimie mondiale, Arkema fonde durablement son équilibre sur sa forte culture industrielle, son implantation internationale, ses positions de premier plan dans la majorité de ses activités et sa solidité financière.



careflex TM
SERVICE

+cecabase | rt



Interview de Thierry Le Hénaff

“ En transformation profonde et considérablement renforcé depuis son introduction en Bourse, Arkema est aujourd’hui bien armé pour faire face à la dégradation de l’environnement économique.”

Au plan économique, que retenir de l’année 2008 ?

Les résultats annuels d’Arkema sont restés solides, en grande partie grâce aux progrès internes réalisés par l’ensemble de nos équipes et malgré un environnement économique très dégradé au quatrième trimestre. Cette bonne résistance, dans des conditions difficiles, s’est traduite par une marge d’excédent brut d’exploitation très proche de celle réalisée en 2007.

Après les neuf premiers mois au cours desquels la demande est restée soutenue, mais dans un contexte de prix élevés des matières premières et de l’énergie, le dernier trimestre a été marqué par une dégradation forte et brutale de l’économie mondiale avec notamment des phénomènes importants de déstockage chez nos clients.

Nous avons alors aussitôt mis l’accent sur l’adaptation de notre outil de production à la baisse de la demande et sur la gestion de la trésorerie, avec la volonté de préserver notre capacité à générer du cash. Nous avons ainsi réussi à conserver un bon équilibre financier avec un faible endettement de moins de 500 millions d’euros, soit une fois l’excédent brut d’exploitation de 2008. C’est un atout indéniable par les temps qui courent.

Comment abordez-vous l’année 2009 ?

Nul ne peut se prononcer aujourd’hui sur la profondeur et la durée de la crise économique mondiale que nous traversons mais il est probable que le contexte en 2009 sera très difficile. Nos priorités porteront donc sur la préservation d’une structure financière très saine et sur la réduction des coûts.

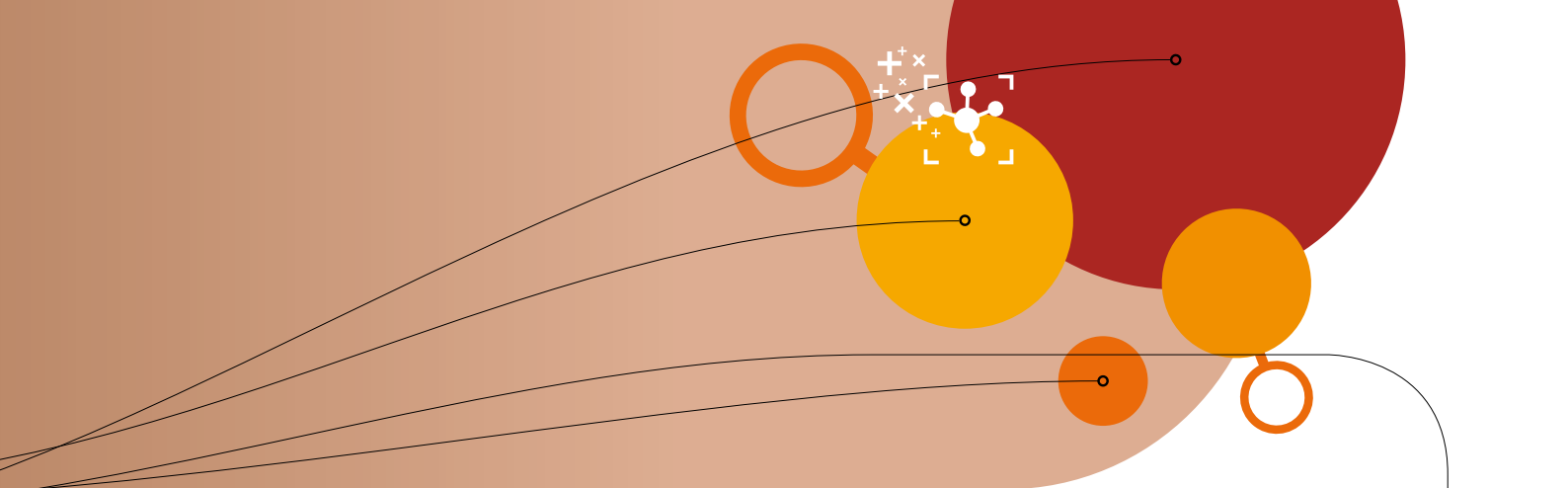
Nous resterons vigilants pour continuer à nous adapter à l’évolution de la demande tout en consacrant une part de nos ressources à la poursuite du renforcement d’Arkema pour aborder l’après crise dans les meilleures conditions.

Quel bilan tirez-vous des trois années écoulées depuis l’introduction en Bourse d’Arkema ?

Tous les engagements pris en mai 2006 lors de notre introduction en Bourse ont été tenus malgré un environnement plutôt défavorable sur cette période de trois ans. En effet, la dégradation de la conjoncture nous a coûté environ 120 millions d’euros d’excédent brut d’exploitation. Malgré cela, la croissance moyenne de l’EBITDA a dépassé 12 % par an au cours des trois dernières années et nous avons pris de l’avance sur notre objectif de réduction du besoin en fonds de roulement avec un ratio sur le chiffre d’affaires de 18,7 % au lieu des 20 % escomptés. En 2008, le cash-flow libre s’est élevé à 68 millions d’euros avec un taux d’endettement de 25 % des fonds propres.

Nous avons par ailleurs sensiblement recentré notre portefeuille, avec quelque 400 millions d’euros exprimés en chiffre d’affaires de cessions de lignes de produits non stratégiques, et 200 millions d’euros de petites acquisitions ciblées.

Au cours de ces trois années, grâce au travail sans relâche de l’ensemble de nos équipes, nous avons mené de pair l’amélioration de notre compétitivité et la mise en œuvre de projets de croissance qui porteront progressivement leurs fruits dans les prochaines années.



Le Groupe s'est considérablement renforcé depuis son introduction en Bourse et il est aujourd'hui bien armé pour faire face à la crise. L'écart initial avec nos pairs en termes de résultats a déjà été réduit de plus de la moitié. Certes, il reste encore beaucoup de travail pour atteindre le niveau des meilleurs, mais je suis persuadé que nous sommes sur la bonne voie.

Comment définiriez-vous la stratégie d'Arkema ?

La stratégie d'Arkema repose sur un équilibre entre l'amélioration des coûts, la croissance en Asie, l'innovation produits et le recentrage du portefeuille d'activités. Bien que fortement mobilisées pour affronter l'environnement économique actuel, dans le cadre de notre vision à plus long terme, les équipes d'Arkema poursuivent le travail de transformation en profondeur de l'entreprise.

Nous orientons progressivement notre portefeuille d'activités vers des produits à plus forte valeur ajoutée et nous continuons à améliorer significativement notre base de coût et à préserver la qualité de notre bilan financier avec un endettement réduit.

En tant qu'industriel et chimiste conscient de ses responsabilités, nous maintenons également nos efforts en matière de sécurité et de protection de la santé et de l'environnement par un travail de fond qui est le reflet de nos convictions : mener à bien le travail autour de Reach, poursuivre la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, aller au-devant de nos parties prenantes en renforçant notre programme Terrains d'entente®, et apporter des solutions à nos clients dans le domaine du développement durable.





“ L’innovation, j’en suis intimement persuadé, est un antidote efficace à la crise.”

La crise économique impacte-t-elle votre stratégie d’innovation ?

Il n’est absolument pas question de ralentir notre rythme d’introduction de nouveaux produits et de nouveaux procédés, bien au contraire. J’en suis intimement persuadé, l’innovation est un antidote efficace à la crise.

10 % de nos dépenses de R&D sont ainsi directement dédiées aux projets de rupture à long terme. Nous avons créé une structure originale d’“Incubateur” qui dispose des moyens humains et techniques nécessaires pour conduire ces projets dans les meilleures conditions jusqu’à leur développement industriel.

En matière d’innovation, notre ambition s’exprime à long terme autour de deux domaines majeurs, les matériaux très haute performance, qui répondent à une demande croissante formulée par nos clients, et la conception d’une large gamme de solutions pour le développement durable notamment dans les domaines des nouvelles énergies comme l’électricité photovoltaïque, des gaz réfrigérants de nouvelle génération et de la valorisation des matières premières végétales.

Quelles doivent être selon vous les priorités de la chimie française dans le concert de la chimie européenne ?

J’ai eu l’honneur de représenter l’industrie chimique française au sein du Groupe de haut niveau de la Commission européenne (*High Level Group*) qui, au cours des dix-huit derniers mois, a identifié les axes d’une chimie européenne moderne, compétitive et durable.

La chimie française, j’en suis convaincu, peut et doit être ambitieuse dans le concert européen, même si depuis dix ans elle a pris un certain retard face aux industries chimiques de l’Europe centrale.

Il convient de bien évaluer l’importance des enjeux et d’assurer le maintien en France d’un socle industriel et technologique puissant. Il faut bien sûr intensifier l’effort de recherche et d’innovation, autant sur les procédés que sur les nouveaux produits, pour accompagner les évolutions créées par le développement durable. Le crédit impôt recherche est un mécanisme très efficace pour promouvoir l’innovation dans notre pays. Par ailleurs, Arkema est très impliqué dans plusieurs pôles de compétitivité, comme Axelera en région lyonnaise, et au sein du cluster de la filière des matériaux nanostructurés en région Aquitaine.

Comme l’ont parfaitement souligné les travaux du Conseil stratégique de l’industrie chimique (COSIC), l’industrie chimique française doit impérativement pouvoir bénéficier de prix de l’énergie compétitifs, d’un accès à long terme aux matières premières pétrochimiques, ainsi que d’infrastructures de transport performantes.

Le cadre européen de l’industrie chimique des vingt prochaines années est désormais tracé. Il nous incombe maintenant de lui assurer au plus tôt sa déclinaison française.

La France, terre de tradition chimique, en témoignent ses nombreux Prix Nobel ainsi que ses écoles et universités prestigieuses de très haut niveau, a une formidable carte à jouer, et Arkema, premier chimiste français résolument engagé dans la voie de l’innovation, entend bien être au rendez-vous.



Comité exécutif
 De gauche à droite :
 Thierry Le Hénaff,
 Otto Taken,
 Marc Schuller,
 Pierre Chanoine,
 Michel Delaborde,
 Alain Devic,
 Thierry Lemonnier,
 et Bernard Boyer.

Le Comité exécutif (Comex)

Thierry Le Hénaff, Président du Conseil d'administration, exerce également la fonction de directeur général d'Arkema et préside un Comité exécutif qui rassemble à ses côtés :

- le Directeur général de chacun des trois pôles d'activités : Otto Takken (Produits Vinyliques), Marc Schuller (Chimie Industrielle) et Pierre Chanoine (Produits de Performance).
- les quatre Directeurs généraux des fonctions supports : Michel Delaborde (Ressources Humaines et Communication), Alain Devic (Industrie), Thierry Lemonnier (Finance) et Bernard Boyer (Stratégie).

Le Comex est une instance de réflexion stratégique et de décision qui fixe les orientations relatives à l'organisation et aux grands projets du Groupe.

Le Comex se réunit en principe deux fois par mois.

Chaque membre du Comex est responsable du respect des règles et principes communs dans les entités dont il a la charge et dont il est le tuteur.

3 pôles d'activités 13 business units

— Les trois pôles d'activités d'Arkema regroupent des filières industrielles dont la plupart bénéficient de positions parmi les leaders mondiaux ou européens, avec une gamme de produits et des marques internationalement reconnues.



Pôle Produits Vinyliques

Le pôle Produits Vinyliques, qui représente un quart du chiffre d'affaires d'Arkema, est organisé autour de quatre business units : Chlore/Soude, PVC, Compounds Vinyliques, Tubes et Profilés (Alphacan), au sein d'une filière intégrée depuis l'électrolyse du sel jusqu'à la transformation du PVC.

Les produits vinyliques s'adressent à des marchés sensibles aux cycles économiques. En amont, la chlorochimie est confrontée à des contraintes spécifiques, notamment le coût de l'énergie et la faible croissance du marché européen.

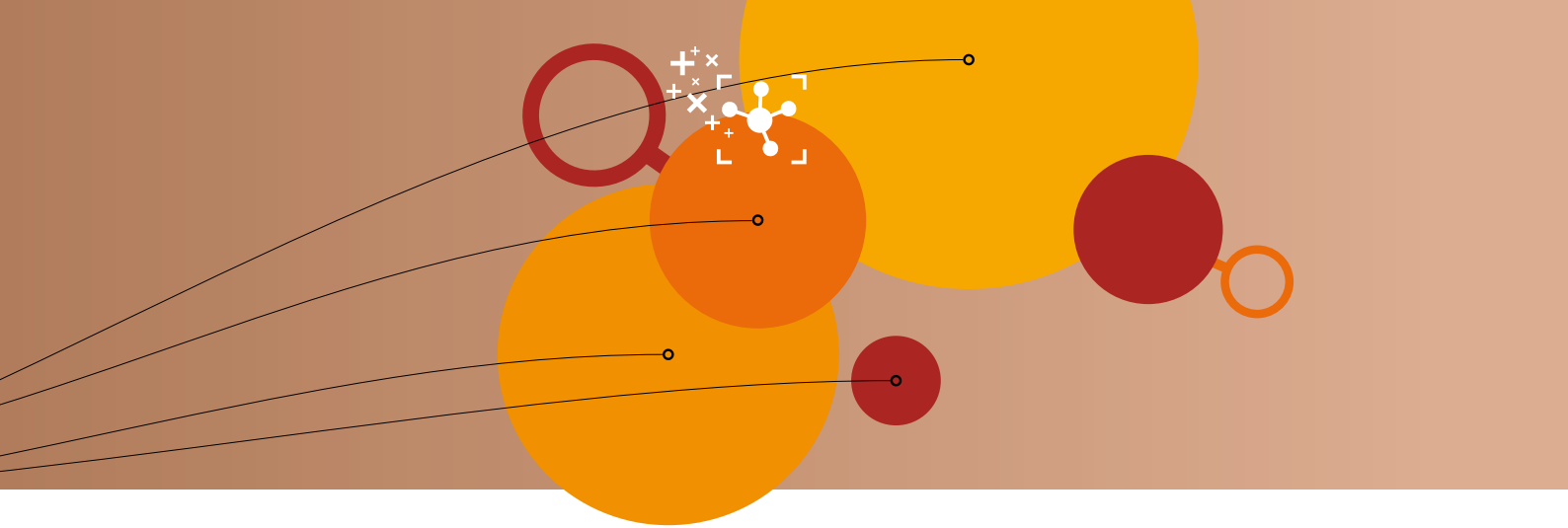
Le prix élevé de l'éthylène au cours de l'année 2008, avec un point culminant au troisième trimestre, et la baisse de la demande de PVC au quatrième trimestre ont fortement pesé sur les résultats du pôle. La poursuite des mesures de réduction des frais fixes et d'optimisation des coûts variables a permis de compenser partiellement l'impact très négatif de cet environnement économique et de nouveaux projets de reconstruction ont été annoncés concernant les sites de Saint-Auban et de Jarrie ainsi que dans l'aval PVC (Alphacan et Resinoplast).

Pôle Chimie Industrielle

Le pôle Chimie Industrielle regroupe plusieurs filières stratégiques de la chimie des intermédiaires dans lesquelles Arkema figure parmi les tout premiers acteurs mondiaux. Il est organisé en six business units : Acryliques, Polymères Acryliques de Spécialité (Coatex), PMMA et Méthacryliques, Thiochimie, Fluorés, Oxygénés, qui représentent près de la moitié du chiffre d'affaires d'Arkema.

Pour la plupart de ses grands produits, comme l'acide acrylique et les polymères acryliques de spécialités, le méthacrylate de méthyle, le PMMA, les fluorés, l'eau oxygénée ou les dérivés du soufre, Arkema dispose d'unités de production en Europe et en Amérique du Nord. Arkema est également très présent en Asie avec des bases industrielles fortes notamment dans les fluorés, l'eau oxygénée et le PMMA.

Arkema entend poursuivre le développement de ses activités par le renforcement de ses positions au plan mondial en s'appuyant sur de nouvelles implantations en Asie, des démolitions ciblées en Europe et en Amérique du Nord et en mettant en œuvre des projets en commun avec ses grands partenaires.



La qualité du portefeuille d'activités du pôle s'est traduite par des résultats 2008 en très nette amélioration malgré un environnement économique défavorable, notamment le ralentissement de l'industrie automobile qui a affecté les ventes de PPMA au dernier trimestre. Les plans de développement dans les fluorés et la thiochimie ont porté leurs fruits tandis que l'intégration réussie de Coatex a contribué à la très bonne performance de l'ensemble du pôle en 2008 et permis d'atténuer encore sa cyclicité.

Pôle Produits de Performance

Les trois business units du pôle Produits de Performance – Polymères Techniques, Spécialités Chimiques (Ceca) et Additifs Fonctionnels – partagent la même expertise et la même présence sur leurs marchés respectifs pour apporter des solutions techniques adaptées aux besoins exprimés par leurs clients.

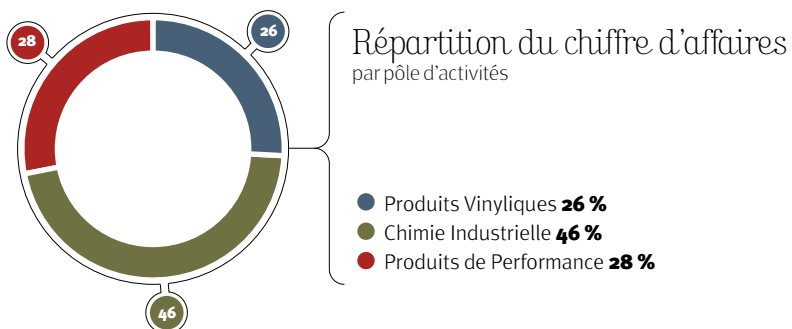
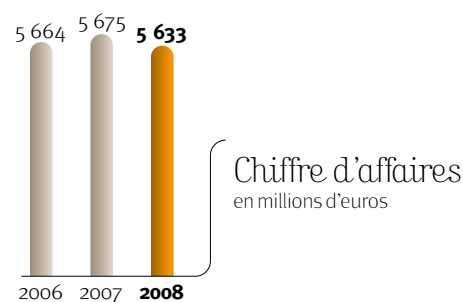
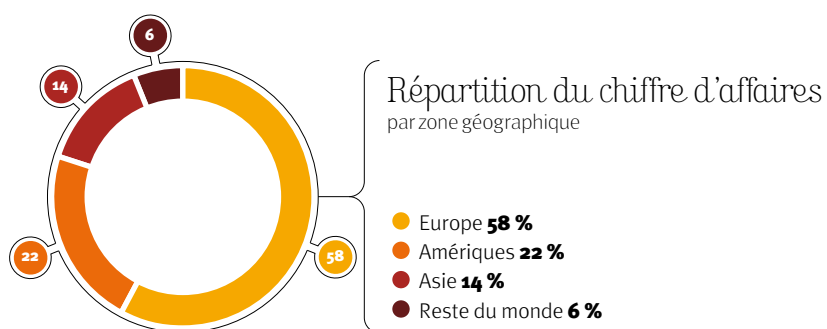
Au travers de ce pôle qui représente environ un tiers du chiffre d'affaires du Groupe, Arkema détient des positions de tout premier plan dans plusieurs marchés de niches, notamment ceux des polyamides, du PVDF, des tamis moléculaires, des additifs de transformation du PVC et des peroxydes organiques.

Avec un portefeuille de marques internationalement reconnues, le pôle Produits de Performance bénéficie de la capacité d'Arkema à proposer des solutions innovantes et performantes, à développer de nouveaux produits à forte valeur ajoutée et à entretenir une relation de qualité avec ses clients.

Le développement de nouvelles applications, notamment dans le domaine de l'électricité photovoltaïque, et les plans de réduction des coûts ont permis de compenser globalement l'impact de la parité €/ \$ et la forte baisse de la demande au cours du dernier trimestre 2008 dans plusieurs segments de marché.

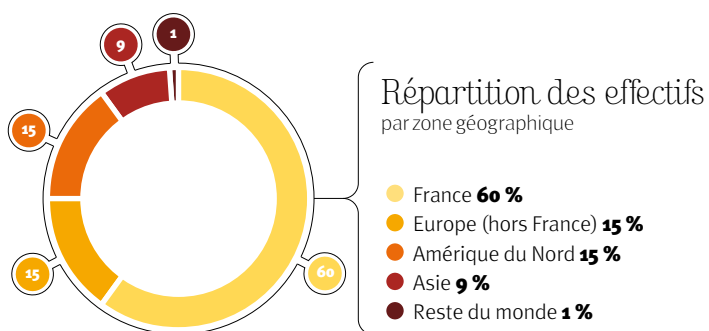


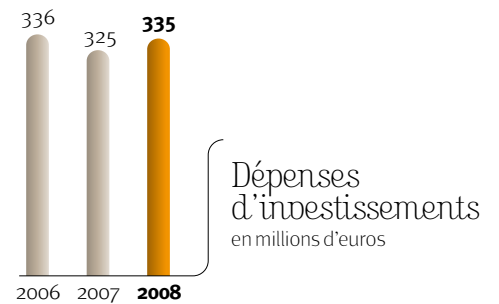
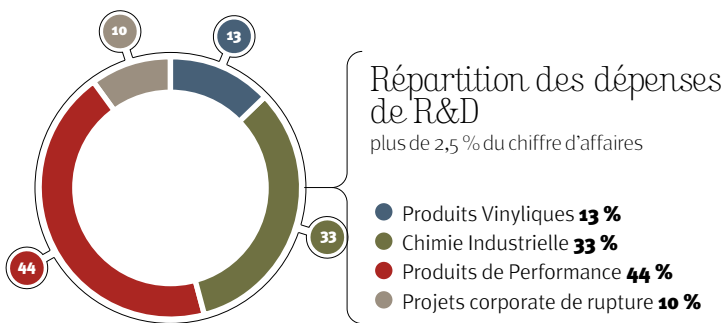
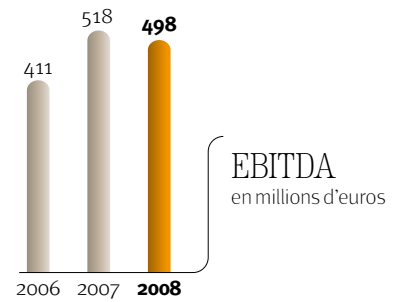
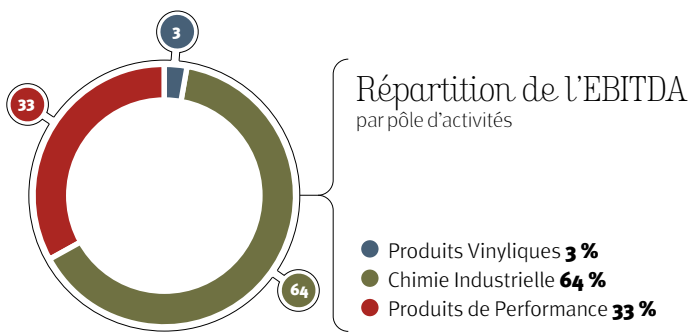
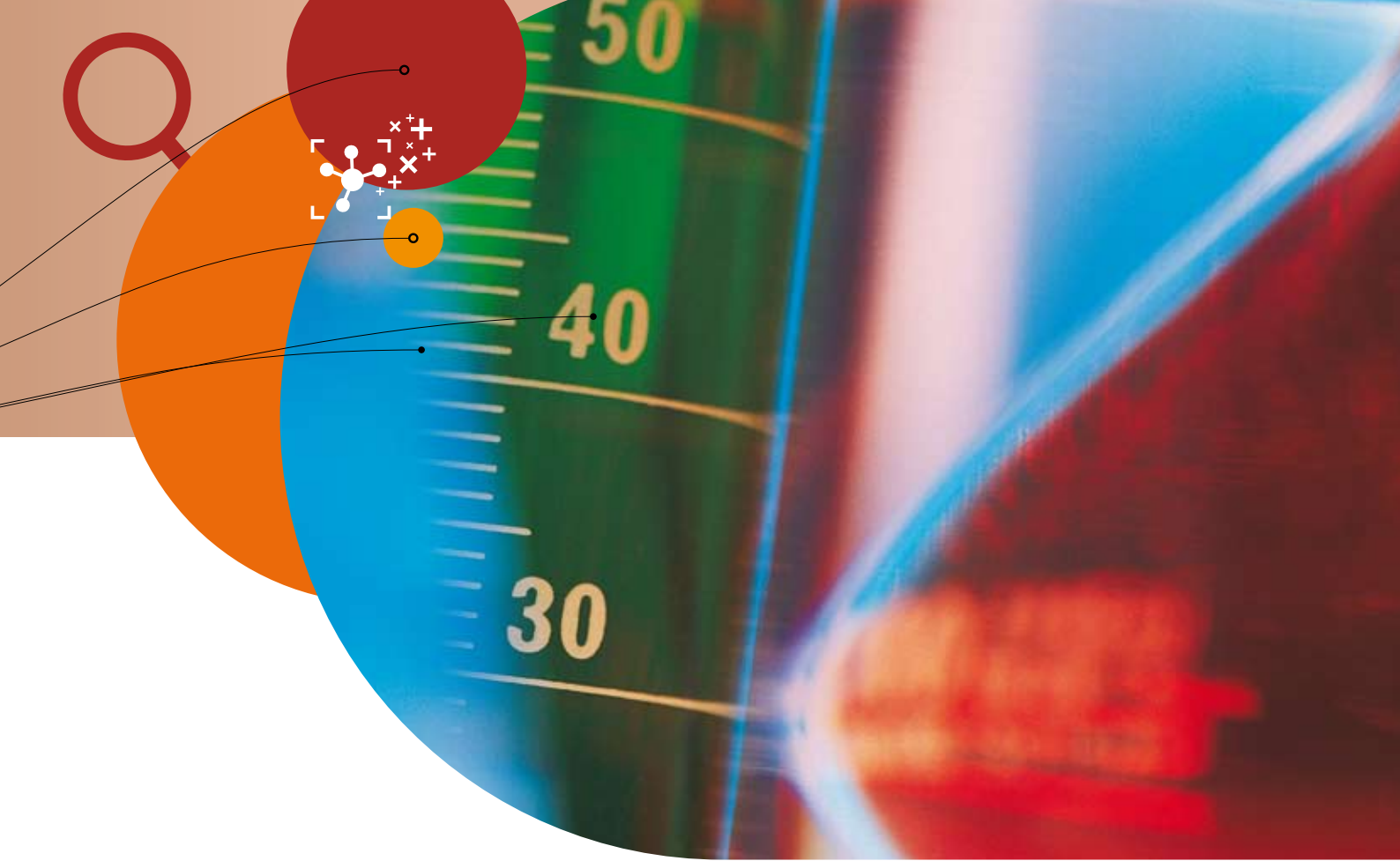
Les chiffres clés 2008



— Premier chimiste français, acteur de la chimie mondiale

- 80 sites industriels :
 - 50 en Europe,
 - 20 en Amérique du Nord,
 - 10 en Asie
- 14 983 salariés
- 6 centres de recherche dont
 - 4 en France,
 - 1 aux États-Unis,
 - 1 au Japon





Préparer l'avenir en poursuivant la transformation d'Arkema

— La solidité des résultats 2008 d'Arkema, malgré un contexte économique défavorable, confirme la pertinence des axes stratégiques définis dès sa création : l'amélioration de la compétitivité par la réduction des coûts, l'innovation produits orientée vers les matériaux très haute performance et le développement durable, le recentrage du portefeuille d'activités et des projets de croissance ciblés notamment en Asie.

Maintenir l'accent sur l'amélioration de la compétitivité

L'objectif de réduction de frais fixes de 500 millions d'euros, annoncé par Arkema en 2007, doit se traduire par un gain d'EBITDA de 200 millions d'euros entre 2005 et 2010. Face à la forte dégradation de l'économie au cours du quatrième trimestre 2008, des mesures spécifiques ont immédiatement été adoptées avec l'adaptation de l'outil de production à la baisse de la demande et la mise en œuvre d'un programme de réduction des coûts complémentaire d'un montant de 50 millions d'euros d'ici à 2010.

En trois années, Arkema a déjà comblé une grande partie de l'écart de compétitivité qui le séparait de ses principaux concurrents, notamment grâce à un travail de réorganisation en profondeur sur l'ensemble des régions. Ce travail sera poursuivi chaque fois que nécessaire avec la volonté de conforter durablement la compétitivité du Groupe.

Privilégier l'innovation produits

Convaincu que la crise économique ne doit pas être un frein à l'innovation, Arkema continue de consacrer une part significative de ses investissements R&D à des projets de rupture à long terme. Ainsi, d'ici à 5 ans, le portefeuille de produits issus de l'innovation devrait connaître un changement d'échelle considérable pour générer un chiffre d'affaires annuel supplémentaire de l'ordre de 400 millions d'euros.

En effet, Arkema s'est fixé l'objectif de réaliser quelque 250 millions d'euros de chiffre d'affaires dans les matériaux très haute performance, et près de 150 millions d'euros dans la conception de solutions aux problématiques liées au développement durable,

avec des gammes de produits à très forte valeur ajoutée.

Matériaux dédiés à la production d'électricité photovoltaïque, gaz fluorés de nouvelle génération pour la climatisation, polyamides très haute performance, additifs pétroliers, revêtements du verre, autant de produits qui ont vu le jour très récemment et qui commencent déjà à porter leurs fruits.

Recentrer le portefeuille d'activités

Même si les priorités de l'année 2009 iront plutôt vers la gestion de la trésorerie et la capacité à générer du cash, Arkema entend à moyen terme poursuivre la transformation progressive de son portefeuille d'activités en examinant les opportunités d'acquisitions de petite ou moyenne taille. Arkema vise ainsi à se recentrer sur des métiers à plus forte valeur ajoutée et conforter ses positions de premier rang, tout en conservant une structure financière solide.

Dès son introduction en Bourse en 2006, Arkema a annoncé un objectif de cessions d'actifs de l'ordre de 300 à 400 millions d'euros sur une période de trois ans et d'acquisitions ciblées pour un montant compris entre 500 et 800 millions d'euros, des montants exprimés en chiffre d'affaires. Ces opérations visent à recentrer le portefeuille d'activités et à réduire sa cyclicité.

Les principales cessions, comme Cerexagri ou les résines urée-formol, concernaient des activités très éloignées des cœurs de métiers d'Arkema, tandis que les acquisitions, à l'image de Coatex dans l'aval acryliques, Odor-Tech dans la thiochimie aux États-Unis ou Repsol dans le PMMA, s'intègrent parfaitement dans ses meilleures lignes de produits et permettent de nombreuses synergies.



À la fin de l'année 2008, les cessions représentent plus de 400 millions d'euros de chiffre d'affaires tandis que les acquisitions atteignent environ 230 millions d'euros. Des ajustements de portefeuille qui se traduisent par une diminution du chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions d'euros, mais par un impact positif de 30 millions d'euros en année pleine sur l'excédent brut d'exploitation.

Capitaliser sur les meilleures lignes de produits

Depuis son introduction en Bourse, Arkema a réalisé ou lancé plusieurs projets concernant des développements ciblés sur ses sites industriels les plus performants en Europe et en Amérique du Nord, tout en accroissant sa présence sur le continent asiatique. Des investissements importants ont ainsi permis de renforcer la filière des fluorés aux États-Unis et la thiochimie en France.

Arkema entend également accélérer le rythme de son développement en Asie par l'accroissement de ses investissements avec l'objectif d'augmenter la part de son chiffre d'affaires dans cette zone pour la porter à 20% en 2012. Les projets sur la plate-forme industrielle de Changshu en Chine dans les gaz fluorés et le PVDF ont été confirmés.

Une stratégie de transformation qui porte déjà ses fruits

Après seulement quatre années d'existence, Arkema s'est transformé en un groupe beaucoup plus solide, beaucoup mieux armé pour affronter les aléas de la conjoncture économique. Cette transformation se traduit notamment par l'évolution très positive de l'excédent brut d'exploitation qui s'est accru de 6,2% à 8,8% entre 2006 et 2008, et la conservation d'un bilan financier très sain.

La volonté de conjuguer la gestion des activités au quotidien avec la conduite de projets à plus long terme est un élément essentiel de la stratégie d'Arkema.



Changshu, une plate-forme industrielle compétitive et en croissance, le troisième site d'Arkema à l'horizon 2011

Les investissements récents, notamment sur le Forane® 22, les peroxydes organiques et les polyamides, font de la plate-forme industrielle de Changshu, près de Shanghai, un site privilégié pour les nouveaux développements d'Arkema en Chine. Elle accueillera prochainement deux nouvelles unités de production de produits fluorés, destinées à renforcer le leadership d'Arkema dans ce domaine d'activités :

- HFC-125, constituant essentiel des mélanges réfrigérants de nouvelle génération, dans le cadre d'une association avec la société japonaise Daikin qui donne naissance au leader des fluides réfrigérants dans la zone Asie-Pacifique ;
- PVDF Kynar®, un polymère technique fluoré haute performance.

Les faits marquants en 2008

7 FÉVRIER 2008 ▶ Réorganisation des fonctions ressources humaines et comptabilité d'Arkema France par la création de deux centres de services partagés (CSP).

Le CSP RH intervient en support des sites industriels en matière de recrutement, mobilité et formation. Le CSP Comptabilité regroupe les trois pôles comptabilité fournisseurs, comptabilité générale et comptabilité résultat.



29 FÉVRIER 2008 ▶ Arkema finalise l'acquisition des activités PMMA de Repsol YPF confortant ainsi sa position de leader européen dans le domaine des plaques PMMA.

30 AVRIL 2008 ▶ Succès de la première opération mondiale d'augmentation de capital réservée aux salariés. Près de 4 000 personnes issues de 19 pays ont souscrit pour un montant total de 618 462 titres, doublant ainsi la part de capital détenue par les salariés désormais supérieure à 2 %.



9 AVRIL 2008 ▶ Réorganisation de la production des additifs fonctionnels pour PVC : la production mondiale des modifiants chocs Clearstrength® est concentrée sur un seul site en Europe, avec le transfert de la production du site américain d'Axis (Alabama) vers le site de Vlissingen, aux Pays-Bas.



4 JUIN 2008 ▶ Les matériaux nanostructurés d'Arkema au cœur du programme de recherche Genesis. Arkema collabore avec 16 partenaires pour la création d'une filière européenne qui permettra le déploiement des nanomatériaux dans six secteurs hautement technologiques : composants automobile, stockage d'énergie, câblerie, composites, encres conductrices et environnement.

9 JUILLET 2008 ▶ Projet d'industrialisation en Europe d'un gaz fluoré à faible pouvoir de réchauffement global pour la climatisation automobile.

Arkema anticipe le renforcement des normes environnementales et prévoit d'investir dans la production du R1234yf, un substitut de 4^e génération du HFC134a.





24 JUILLET 2008 ▶ Acquisition de la société américaine Odor-Tech spécialisée dans les produits d'odorisation des gaz.

L'apport de cette activité, qui a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de près de 8 M\$, permettra à Arkema de conforter sa position sur le marché nord-américain.



8 SEPTEMBRE 2008 ▶ Ceca est récompensé par la Fédération Internationale Routière pour sa technologie enrobés tièdes pour bitumes Cecabase®RT.

Cette technologie permet notamment une réduction de 35 % des émissions de CO₂, CO et NO_x, et de 90 % des émissions de poussière par rapport à une technologie traditionnelle.

10 DÉCEMBRE 2008 ▶ Acquisition des activités peroxydes organiques de la société américaine GEO Specialty Chemicals.

Arkema se dote d'une base industrielle solide aux États-Unis pour la production de peroxydes organiques de spécialité et facilite son accès aux marchés d'Amérique du Nord.

2 DÉCEMBRE 2008 ▶ Arkema termine le pré-enregistrement des 430 substances concernées par le règlement Reach.



21 OCTOBRE 2008 ▶ Arkema porte à 80 000 tonnes/an la capacité de production de son unité de production d'eau oxygénée de Shanghai. L'extension démarre avec succès et Arkema conforte sa position de premier plan sur le continent asiatique.



26 NOVEMBRE 2008 ▶ Poursuite de l'amélioration de la compétitivité du pôle Produits Vinyliques. L'évolution significative du contexte économique des activités du pôle nécessite une adaptation qui se traduirait par l'arrêt du chlorure d'aluminium sur le site de Jarrie et des copolymères chlorure de vinyle / acétate de vinyle sur le site de Saint-Auban, ainsi que la réorganisation de l'aval PVC en Europe au sein d'Alphacan et de Resinoplast.

12 DÉCEMBRE 2008 ▶ Arkema et le Conseil Régional d'Aquitaine s'engagent dans CANOE, Consortium Aquitain d'Innovation Nanomatériaux et Électronique organique. Cette plate-forme technologique permettra d'accélérer, à partir du grand Sud-Ouest, l'émergence en Europe d'une filière matériaux nanostructurés totalement intégrée, des matières premières aux produits finis.

Des résultats solides en 2008

— En 2008, dans un contexte économique difficile marqué par l'effondrement de la demande sur de nombreux marchés au quatrième trimestre, Arkema a bien résisté en dégagant une marge d'EBITDA proche de 2007 à 9 % et un résultat net positif de 100 millions d'euros.

Chiffres clés

(en millions d'euros)	2007	2008
Chiffre d'affaires	5 675	5 633
EBITDA	518	498
Marge d'EBITDA / Chiffre d'affaires	9,1 %	8,8 %
Résultat d'exploitation courant	293	250
Résultat net part du Groupe	122	100
Capitaux employés	3 263	3 370
Dettes nettes	459	495
Dividende par action	0,75€	0,60€

Marge d'EBITDA de 8,8 % proche du niveau de 2007

En 2008, Arkema a poursuivi son processus de transformation engagé depuis son introduction en Bourse en 2006 en continuant à réduire son point mort et en menant une croissance ciblée de ses lignes de produits à forte valeur ajoutée. Ces efforts internes lui ont ainsi permis de mieux résister à la dégradation forte de l'environnement économique au 4^e trimestre 2008. Le chiffre d'affaires 2008 s'établit à 5 633 millions d'euros contre 5 675 millions d'euros en 2007. Si l'on exclut l'effet de conversion principalement lié à la faiblesse du dollar US par rapport à l'euro en 2008 (- 2,4 %) et l'effet limité du changement de périmètre (- 0,5 %), le chiffre d'affaires progresse de 2,2 %. Les hausses très fortes des prix moyens de vente enregistrées dans l'ensemble des activités du Groupe (+ 8,1 %) ont compensé la baisse des volumes (- 5,9 %) due principalement au ralentissement brutal de la demande au 4^e trimestre 2008 sur de nombreux segments de marché amplifié par des déstockages massifs chez les clients.

L'EBITDA s'élève à 498 millions d'euros en 2008 contre 518 millions d'euros en 2007 dans un contexte économique très dégradé. Ce chiffre inclut - 23 millions d'euros d'ajustement négatif des stocks au 4^e trimestre liés à la baisse brutale du coût de certaines matières premières en toute fin d'année et - 17 millions d'euros liés à l'effet de conversion des taux de change. Les mesures de productivité, le contrôle très strict des frais généraux, le lancement de nouveaux produits et le bénéfice des développements industriels dans les Fluorés, la Thiouchimie et les Spécialités Chimiques ont généré des gains d'EBITDA de 111 millions d'euros compensant, en grande partie, l'impact défavorable de la dégradation de la demande, des fortes hausses du coût des matières premières et de l'énergie et des marges unitaires acryliques faibles.

La marge d'EBITDA résiste bien à 8,8 % du chiffre d'affaires contre 9,1 % en 2007 et 7,3 % en 2006.

Le résultat d'exploitation courant s'établit à 250 millions d'euros en 2008 contre 293 millions d'euros en 2007 et intègre des amortissements d'un montant de 248 millions d'euros en hausse de 23 millions d'euros par rapport à 2007.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 100 millions d'euros en 2008 contre 122 millions d'euros en 2007. Un dividende de 0,60 euro par action au titre de l'exercice 2008 est proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 15 juin 2009, en ligne avec l'évolution des résultats. Ce dividende permet d'associer les actionnaires d'Arkema à la transformation du Groupe.

Des pôles diversement affectés par la dégradation de la demande

Pôle Produits Vinyliques

(en millions d'euros)	2007	2008
Chiffre d'affaires	1 418	1 443
EBITDA courant	90	14
Résultat d'exploitation courant	65	(25)

Le chiffre d'affaires du pôle Produits Vinyliques progresse de 1,8 % à 1 443 millions d'euros. Les hausses des prix moyens de vente et la bonne demande en soude ont compensé la baisse des volumes de PVC résultant de la dégradation, au 4^e trimestre, de la demande dans la construction accentuée par des déstockages massifs chez les clients.

L'EBITDA s'établit à 14 millions d'euros. Les hausses continues et très fortes de l'éthylène, qui ont culminé au 3^e trimestre 2008, ont lourdement pesé sur les résultats du pôle, les hausses de prix moyens de vente n'ayant pas permis de compenser le coût très élevé des matières premières. En outre, la baisse des volumes et des prix de vente du PVC au 4^e trimestre a affecté fortement les résultats du pôle. Les mesures de réduction des frais fixes et d'optimisation des coûts variables se sont poursuivies et ont permis de partiellement compenser l'impact très négatif de l'environnement économique.

Pôle Chimie Industrielle

(en millions d'euros)	2007	2008
Chiffre d'affaires	2 529	2 582
EBITDA courant	289	341
Résultat d'exploitation courant	178	218

Le chiffre d'affaires du pôle Chimie Industrielle est en hausse de 2,1 % à 2 582 millions d'euros. Les hausses

des prix moyens de vente enregistrées dans toutes les business units du pôle et l'effet positif de la variation de périmètre (essentiellement lié à l'acquisition de Coatex en octobre 2007) ont permis de compenser l'impact sur les volumes du fort ralentissement de la demande dans certains secteurs comme l'automobile et l'impact négatif du taux de change du dollar US par rapport à l'euro.

L'EBITDA s'établit à 341 millions d'euros en hausse de 18 % dans un environnement caractérisé par des marges unitaires acryliques en bas de cycle et par le ralentissement de l'automobile qui a fortement affecté les volumes de PMMA au 4^e trimestre. Cette très forte amélioration démontre la qualité du portefeuille du pôle. Les plans de restructurations engagés dans le pôle depuis trois ans, les projets de développement de nouveaux produits et l'intégration réussie de Coatex ont porté leurs fruits et contribuent significativement à l'amélioration de l'EBITDA.

La marge d'EBITDA a très nettement progressé et s'élève à 13,2 % (contre 11,4 % en 2007 et 10,7 % en 2006).

Pôle Produits de Performance

(en millions d'euros)	2007	2008
Chiffre d'affaires	1 723	1 602
EBITDA courant	184	177
Résultat d'exploitation courant	97	92

Le chiffre d'affaires du pôle Produits de Performance s'élève à 1 602 millions d'euros contre 1 723 millions d'euros en 2007. Cette baisse résulte principalement de l'effet négatif des variations de périmètre avec la cession de l'activité résines urée-formol en novembre 2007, du taux de change défavorable du dollar US par rapport à l'euro et du ralentissement de la demande, notamment dans la construction américaine qui a fortement pesé sur les volumes de l'activité Additifs Fonctionnels.



L'EBITDA s'élève à 177 millions d'euros, soit une progression de 2,9 % hors effet de périmètre. Le développement de nouvelles applications (PVDF sur le marché du photovoltaïque, tamis moléculaires...) et les plans de restructurations mis en place dans les Additifs Fonctionnels et dans les polyamides ont permis d'améliorer l'EBITDA malgré un effet de change négatif et l'effondrement de la demande sur le dernier trimestre dans plusieurs segments de marché. La marge d'EBITDA progresse à 11 % contre 10,7 % en 2007 et 8,7 % en 2006.

La génération de trésorerie : une priorité renforcée

Le flux net de trésorerie provenant de l'exploitation et des investissements dégagé en 2008 s'élève à -11 millions d'euros contre -94 millions d'euros en 2007. Ce flux inclut un montant net de -25 millions d'euros au titre des opérations de gestion de portefeuille finalisées en 2008 et -54 millions d'euros d'éléments non-récurrents pré spin-off⁽¹⁾. Corrigé de ces deux éléments, le flux de trésorerie libre est positif et s'élève à 68 millions d'euros.

Depuis le dernier trimestre de l'année 2008, la priorité donnée à la génération de trésorerie a été renforcée avec une gestion très stricte du besoin en fonds de roulement (BFR) et des investissements. Ainsi, le flux net de trésorerie provenant de l'exploitation et des investissements intègre :

- des investissements corporels et incorporels liés à l'exploitation de 301 millions d'euros en

2008 inférieurs au montant de 315 millions d'euros initialement prévus. Ces investissements sont notamment liés aux démarrages industriels réalisés en 2008 comme celui du doublement de la capacité d'eau oxygénée à Shanghai (Chine) et les projets de croissance en cours de mise en œuvre comme la construction de l'unité de production d'un nouveau gaz fluoré (HFC-125) en partenariat avec Daikin à Changshu (Chine). Le montant total des investissements de 335 millions d'euros prend également en compte la finalisation du plan Chlorochimie lancé en 2005 et les investissements d'acquisitions ;

- une variation positive du BFR à +56 millions d'euros.

Une structure financière très saine

Grâce à la poursuite d'une gestion très stricte, le BFR a diminué et s'établit à 1 055 millions d'euros à fin décembre 2008. Ainsi, le ratio BFR sur chiffre d'affaires est de 18,7 % contre 19,3 % en 2007, en ligne avec l'objectif de réduction du BFR à 18 % du chiffre d'affaires en 2010.

La dette nette s'élève à 495 millions d'euros au 31 décembre 2008 contre 459 millions d'euros en 2007, soit un ratio dette nette sur EBITDA égal à 1. Le ratio d'endettement sur fonds propres se maintient à un niveau faible de 25 %. Arkema démontre ainsi sa capacité à préserver la qualité et la solidité de son bilan malgré la dégradation des conditions économiques. Plus généralement, l'essentiel du financement du Groupe est assuré par une ligne de crédit syndiquée d'un montant maximal de 1,1 milliard d'euros dont l'échéance a été étendue jusqu'au 31 mars 2013. À fin décembre 2008, le montant utilisé de cette ligne s'élève à 410 millions d'euros.

(1) Les éléments non-récurrents pré spin-off correspondent à un certain nombre d'éléments à caractère exceptionnel assimilés à de la dette et donc pris en compte dans le calcul de la dette financière théorique au moment du spin-off.

Le carnet de l'actionnaire



— Depuis son introduction en Bourse en mai 2006, Arkema s'est engagé dans une démarche d'information, de proximité et d'échange avec l'ensemble de ses actionnaires individuels et institutionnels. L'année 2008 a été marquée par de nombreuses occasions de rencontres avec la deuxième Assemblée générale, de nouvelles journées investisseurs et la première année d'existence du Club des Actionnaires Arkema.

Un temps fort, l'Assemblée générale

La deuxième Assemblée générale d'Arkema a eu lieu le 20 mai 2008 devant plus de 700 actionnaires. Thierry Le Hénaff, Président-directeur général, a fait le point sur les activités, les performances, la transformation et les perspectives d'Arkema. En fin de séance, les actionnaires ont adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'administration.

Des rencontres

Arkema va à la rencontre de ses actionnaires individuels en participant à de nombreuses réunions en province. En 2008, près de 1 500 personnes ont été rencontrées à Lyon, Marseille, Lille, Nantes et Bordeaux. En 2009, il est d'ores et déjà prévu d'organiser des rencontres sur Lyon, Lille et Marseille. Chaque année, Arkema est également présent au salon Actionaria et a accueilli plus de 1 000 visiteurs sur son stand qui ont pu tester leurs connaissances en matière d'innovation et de développement durable au travers de quiz interactifs organisés par le Groupe. Au cours du salon Actionaria, Thierry Le Hénaff est également intervenu à l'Agora des Présidents.

Les 22 et 23 septembre 2008, à l'occasion de ses journées investisseurs, Arkema a reçu plus de quarante analystes financiers et investisseurs institutionnels pour faire le point sur la transformation profonde qui s'opère au sein du Groupe et visiter l'usine et le centre de recherche de Coatex (France).

Cette présentation a été suivie de roadshows en Europe (Paris, Londres, Francfort, Genève) et aux États-Unis (New York, Boston, Chicago et San Francisco) au cours desquels Thierry Le Hénaff, Thierry Lemonnier,

Directeur financier, et Bernard Boyer, Directeur général Stratégie, ont rencontré les investisseurs.

Un roadshow similaire est organisé à l'occasion de la publication des résultats annuels du Groupe. Enfin, Arkema a participé à diverses conférences organisées à Paris, Zurich, Londres et New York.

Les résultats trimestriels font l'objet d'un communiqué, d'une présentation et d'une conférence téléphonique. Les documents de présentation réalisés à l'occasion de ces différents événements sont disponibles sur le site internet : www.finance.arkema.com

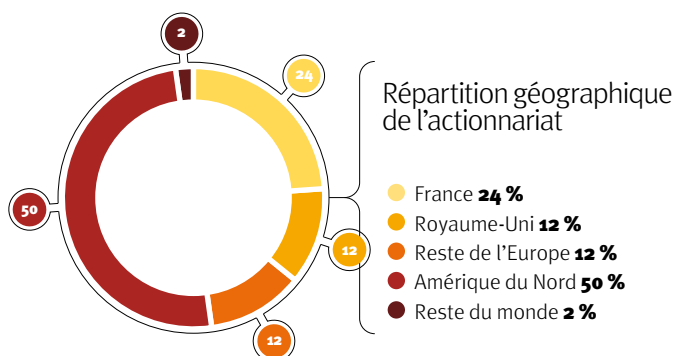
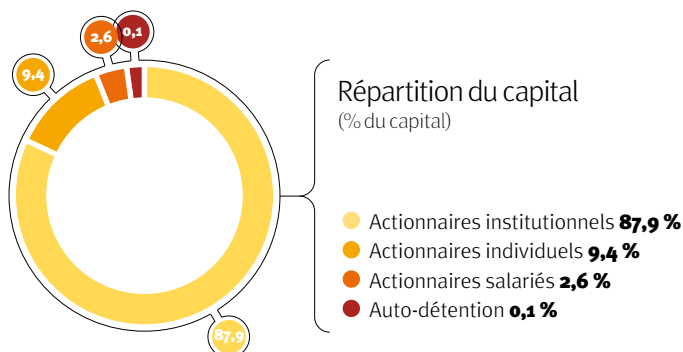


Fiche signalétique de l'action Arkema

- Introduction en Bourse : 18 mai 2006
- Capitalisation Boursière au 31/12/2008 : 741 M€
- Nombre de titres au 31/12/2008 : 60 454 973
- Valeur nominale : 10 €
- Part du flottant : 100 %
- Place de cotation : Euronext (Paris)
- Présence dans les indices : SBF 120, CAC MID 100, DJ Euro STOXX Chemicals
- Secteur d'activité : 1 350 Chimie - Sous-secteur : 1 353 Chimie de base
- Code ISIN : FR0010313833
- Code Mnémonique : AKE
- Code Bloomberg : AKE FP
- Code Reuters : AKE.PA
- Éligible au Système de Règlement Différé (SRD) et au PEA
- Titres au nominatif pur :

BNP Paribas Securities Services
 GCT émetteurs - immeuble Tolbiac
 75450 Paris Cedex 09
 n° vert : 0 800 115 153
 adresse e-mail : arkema-actionnaires@bnpparibas.com

Structure de l'actionariat



Situation au 31 décembre 2008

Des outils de communication

Un espace dédié sur internet, un numéro vert accessible 24 h/24 et de nombreuses publications sont mis à la disposition des actionnaires du Groupe. À tout moment, les actionnaires peuvent demander le document de référence, le dépliant d'inscription au nominatif pur, le rapport d'activité et développement durable, la brochure institutionnelle, le programme du Club ou encore la lettre aux actionnaires. Arkema informe aussi ses actionnaires dans la presse via la publication régulière d'avis financiers.



Un Club des Actionnaires

Le Club des Actionnaires Arkema est ouvert gratuitement à tous les actionnaires individuels détenant au moins 5 actions au nominatif ou 25 actions au porteur. Sa vocation est avant tout de faire connaître et comprendre Arkema, son organisation et ses métiers notamment au travers de visites de sites. Le Club a fêté sa première année d'existence en novembre 2008. À raison d'une activité tous les deux mois, près d'une centaine d'actionnaires ont été rencontrés au travers de conférences, visites de sites et formations aux gestes qui sauvent.

Au cours du 1^{er} semestre 2009, le Club propose les événements suivants :

- 5 février 2009 : Visite de l'usine de Fos-sur-Mer (France)
- 25 mars 2009 : Formations aux gestes qui sauvent (Croix-Rouge française)
- 23 juin 2009 : Visite de l'usine de Lannemezan (France).



Calendrier 2009

- 5 MARS 2009** – Publication des résultats annuels 2008
- 27 AVRIL 2009** – Réunion d'actionnaires à Lyon
- 13 MAI 2009** – Publication des résultats du 1^{er} trimestre 2009
- 15 JUIN 2009** – Assemblée générale des actionnaires à Paris
- 18 JUIN 2009** – Réunion d'actionnaires à Lille
- 3 AOÛT 2009** – Publication des résultats du 1^{er} semestre 2009
- 10 NOVEMBRE 2009** – Publication des résultats du 3^e trimestre 2009
- 20-21 NOVEMBRE 2009** – Salon Actionaria à Paris
- DATE À PRÉCISER** – Réunion d'actionnaires à Marseille

Des prix

L'ensemble des rencontres et le dispositif de communication actionnaires ont permis à Arkema de recevoir le premier prix des Fils d'Or du meilleur service actionnaires individuels dans la catégorie CAC Mid100 lors de la soirée de la communication financière du 14 octobre 2008 organisée par *La Vie Financière*, *Les Echos* et Synerfil. Ce prix récompense la qualité du service actionnaires des grandes sociétés françaises et de la zone euro, sur la base de critères de rapidité, fiabilité et convivialité.

Arkema a également été récompensé au Grand Prix du Gouvernement de l'entreprise 2008 de l'Agefi. Arkema a reçu le 2^e prix de la catégorie qualité et transparence de l'information et de la communication qui récompense notamment la richesse, la qualité et l'accessibilité de l'information financière d'Arkema ainsi que la réactivité et la disponibilité de son management.

Contacts

- Par courrier :
Arkema
Direction de la Communication Financière
420, rue d'Estienne d'Orves
92705 Colombes Cedex
- Par téléphone : +33 1 49 00 74 63
- Par fax : +33 1 49 00 50 24
- Par Internet : www.finance.arkema.com

Actionnaires individuels :

- Par e-mail : actionnaires-individuels@arkema.com
- Par téléphone :

► N° Vert 0 800 01 00 01

24 h/24 : le cours de l'action en direct, l'agenda, les actualités et informations financières.

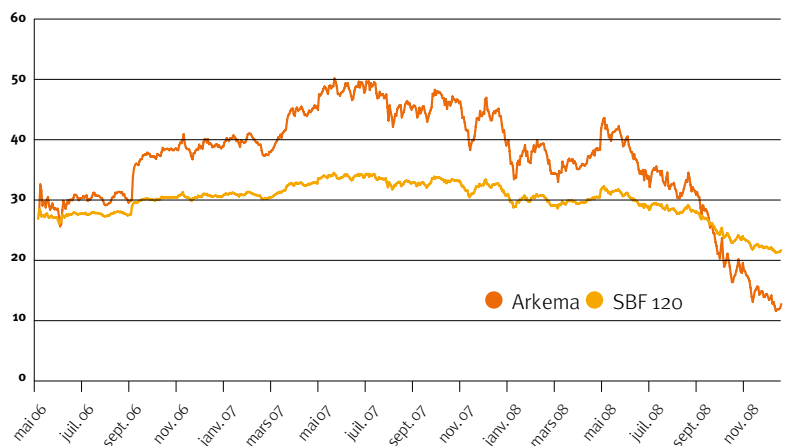
Un conseiller du service actionnaires individuels est joignable de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h du lundi au vendredi.

Actionnaires institutionnels :

- Par e-mail : investor-relations@arkema.com

Évolution de l'action depuis l'introduction en Bourse

Cours comparés Arkema – SBF 120



Cours d'introduction en Bourse : 27,50 €

Cours au 31/12/2008 : 12,25 €

Plus haut : 50,88 €

Plus bas : 10,93 €

Performance depuis l'introduction en Bourse du 18 mai 2006 :

Arkema : - 55,45 % (à fin décembre 2008)

SBF 120 : - 35,28 %

Volume moyen quotidiennement échangé en 2008 : 11 M€

Cours de l'action (en euros) et variations (en %)

	2006*	2007	2008
Arkema			
Plus haut	41,45	50,88	45,75
Plus bas	24,94	36,35	10,93
Dernier cours (clôture)	38,93	44,94	12,25
Variation annuelle	+41,56 %	+15,44 %	-72,74 %
SBF 120			
Variation annuelle	+13,32 %	+0,34 %	-43,08 %

* Depuis l'introduction en Bourse du 18 mai 2006.

Un dividende de 0,60 euro par action

Arkema associe ses actionnaires à l'amélioration de ses résultats. Un dividende de 0,60 euro par action, en ligne avec l'évolution de ses résultats, est proposé à l'Assemblée générale du 15 juin 2009 au titre de l'exercice 2008, payé le 22 juin 2009. Pour les années à venir, il est envisagé de maintenir le versement d'un dividende dont le montant sera déterminé en fonction de l'évolution des résultats du Groupe.

Gouvernement d'entreprise

— Dans un environnement économique complexe et incertain, il convient que les entreprises soient plus que jamais attentives au respect des principes de gouvernance notamment ceux liés à l'indépendance des administrateurs, à la transparence de l'information ou au respect des droits des actionnaires. Partout dans le monde, ces règles s'organisent autour d'un schéma à trois niveaux : les actionnaires réunis en Assemblée générale délèguent leur pouvoir de contrôle à un Conseil d'administration (ou de surveillance) qui lui-même supervise l'action opérationnelle de la direction générale de l'entreprise.

Des règles conformes aux recommandations AFEP/MEDEF

Dès sa création, Arkema s'est attaché à mettre en place un ensemble de règles de gouvernance définies conformément aux recommandations AFEP/MEDEF qui ont notamment inspiré la rédaction du règlement intérieur du Conseil d'administration. Dans la continuité de cette démarche, le Conseil d'administration du 12 novembre 2008 a décidé de se référer au code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF tout en soulignant qu'un grand nombre de principes préconisés étaient déjà mis en œuvre par la Société notamment ceux liés à l'évaluation du Conseil d'administration, à l'indépendance des administrateurs ou à l'absence de contrat de travail pour les dirigeants mandataires sociaux.

L'organisation d'Arkema s'articule autour d'un Comité exécutif (Comex) de 8 membres, assurant la direction exécutive du Groupe, et d'un Conseil d'administration mis en place lors de l'introduction en Bourse en 2006 qui détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Dès 2006, le Conseil a décidé de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général, et a nommé Thierry Le Hénaff en qualité de Président-directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur. Compte tenu de l'organisation du Groupe en pôles d'activités et directions fonctionnelles, le choix du Conseil d'opter pour le cumul des fonctions se révèle pertinent pour assurer une coordination efficace au sein du Groupe.

Une majorité d'administrateurs indépendants

Le Conseil d'administration d'Arkema est composé de huit administrateurs (Thierry Le Hénaff, François Enaud, Bernard Kasriel, Laurent Mignon, Thierry Morin, Jean-Pierre Seeuws, Tidjane Thiam et Philippe Vassor) dont six sont indépendants au regard des critères fixés par le règlement intérieur du Conseil

d'administration conformes aux recommandations AFEP/MEDEF. La qualification d'administrateur indépendant relève du Conseil d'administration sur proposition du Comité de nomination et des rémunérations. Est réputé indépendant tout administrateur qui n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son groupe ou sa direction.

Suivant cette analyse, le Conseil d'administration du 20 janvier 2009 a jugé sur proposition du Comité de nomination et des rémunérations que François Enaud, Bernard Kasriel, Thierry Morin, Laurent Mignon, Tidjane Thiam et Philippe Vassor sont administrateurs indépendants.

Le Conseil d'administration s'est réuni à cinq reprises au cours de l'exercice 2008. Le taux de présence moyen de l'ensemble des administrateurs à ces séances a été de 87,5 %.

Deux comités constitués au sein du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est doté dès 2006 de deux Comités permanents, un Comité d'audit et des comptes et un Comité de nomination et des rémunérations.

Le Comité d'audit et des comptes est composé de Philippe Vassor (Président), Jean-Pierre Seeuws et Laurent Mignon, soit deux membres indépendants sur trois dont le Président. Thierry Lemonnier, directeur général Finance du Groupe, est secrétaire du comité. Il s'est réuni à cinq reprises en 2008 et a rendu compte de ses travaux au Conseil d'administration. Le taux de présence moyen des membres à ces réunions s'est élevé à 86,6 %.

Les travaux du Comité d'audit et des comptes au cours de l'exercice ont porté principalement sur l'examen des comptes trimestriels, semestriels et annuels, des procédures de contrôle interne, de l'activité et du programme des travaux de l'Audit interne et externe ainsi que sur l'évolution des principaux contentieux du Groupe.



Conseil d'administration

De gauche à droite, au premier plan : MM. Laurent Mignon, Thierry Le Hénaff, Jean-Pierre Seeuws ; au second plan : MM. Thierry Morin, Bernard Kasriel, Tidjane Thiam, François Enaud, Philippe Vassor.

Le Comité de nomination et des rémunérations est composé de Thierry Morin (Président), François Enaud et Bernard Kasriel, tous membres indépendants. Michel Delaborde, directeur général Ressources Humaines et Communication, est secrétaire du comité.

Il s'est réuni à trois reprises en 2008 et a rendu compte de ses travaux au Conseil d'administration. Le taux de présence à ces réunions s'est élevé à 100 %.

Les travaux du Comité de nomination et des rémunérations ont porté principalement sur l'examen de la rémunération des mandataires sociaux et du Comité exécutif, l'examen des conditions de l'indemnité due en cas de départ non volontaire du Président-directeur général dans le cadre de la loi TEPA du 21 août 2007, la mise en place de plans d'options de souscription d'actions et d'attribution gratuite d'actions et l'examen du projet d'augmentation de capital réservée aux salariés.

Expériences diversifiées et complémentaires du Conseil d'administration

Une étude conjointe d'InvestorSight et de l'Institut Français des Administrateurs (IFA), réalisée en 2008, a mis en lumière les bonnes pratiques d'Arkema en matière de gouvernance.

Cette étude souligne notamment la complémentarité des membres du Conseil d'administration et la qualité de son fonctionnement. En effet, la composition du

Conseil d'administration a été conçue de manière à faire bénéficier le Groupe de compétences et d'expériences diversifiées et complémentaires de haut niveau, en adéquation avec les principes de gouvernement d'entreprise édictés par l'AFEP/MEDEF. La sélection des administrateurs a été menée avec l'aide d'un cabinet extérieur, Thierry Le Hénaff ne connaissant pas la majorité d'entre eux avant leur première entrevue.

En terme de fonctionnement, une importance particulière est apportée à l'information transmise préalablement aux séances du Conseil mais également entre celles-ci.

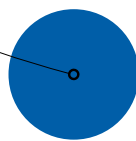
Arkema considère que, plus qu'un événement juridique, l'Assemblée générale est un moment privilégié de rencontre avec ses actionnaires notamment par la présentation des résultats du Groupe, des événements de l'année ou de travaux menés par le Conseil d'administration. C'est d'ailleurs dans cette optique que, lors de l'AG 2008, chacun des présidents de comités spécialisés a rendu compte des travaux effectués par son comité.

Le Conseil d'administration a procédé à son autoévaluation à deux reprises en 2006 et 2007, à l'aide d'un questionnaire établi sous la supervision du Comité de nomination et des rémunérations. En 2008, cette évaluation a été confiée à un cabinet extérieur. Ces évaluations devraient permettre de guider le Conseil d'administration dans les évolutions pouvant être nécessaires à son fonctionnement.



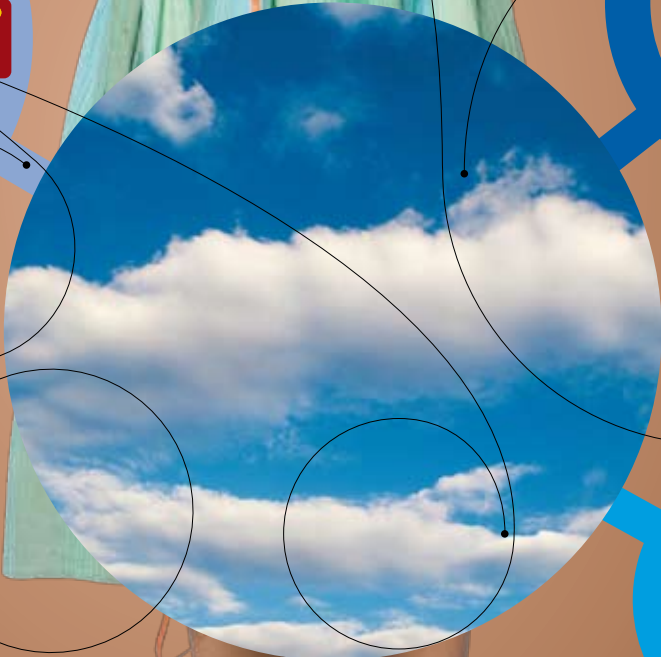
interactions

Le monde évolue au rythme de ses échanges, de la confrontation des points de vue, des partenariats qui se nouent entre les parties prenantes dans une dynamique commune. Parce que le progrès ne vaut que s'il est partagé par le plus grand nombre, Arkema privilégie l'ouverture vers tous les acteurs de la société civile, la maîtrise des risques et des impacts environnementaux, la gestion responsable de ses produits et le dialogue social.





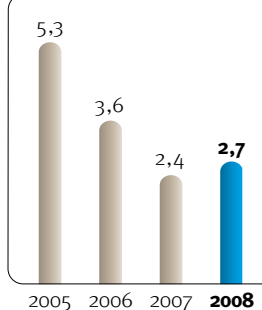
terrains d'entente®



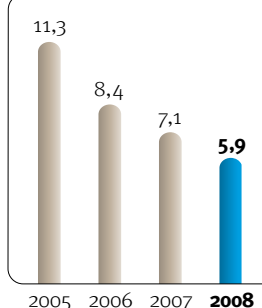
La sécurité industrielle

Taux de fréquence des accidents

avec arrêt de travail



avec et sans arrêt de travail



— Une organisation et une expertise dédiées à la maîtrise des risques.

La démarche “Sécurité en action” pour une culture commune de la sécurité

La démarche sécurité, déclinée sous le label “Sécurité en action”, est validée et relayée par les membres du Comité exécutif d’Arkema. Dans tous les pays dans lesquels Arkema exerce ses activités, elle se concrétise notamment par la mise en place de systèmes de management, par des actions ciblées de conseil et de support, par l’organisation d’audits de contrôle et par l’implication de l’ensemble des acteurs, quels que soient leur niveau hiérarchique et leur secteur d’activité.

Cette démarche pérenne s’articule autour de trois axes fondamentaux et complémentaires :

- Un axe technique qui couvre la prévention des risques sur les unités industrielles et dans le domaine du transport des matières dangereuses. Il consiste à intervenir le plus en amont possible, dès la mise au point des procédés, la conception des installations, le choix des équipements et la définition des opérations industrielles, pour mettre en place les moyens de prévention et de protection adaptés.
- Un axe orienté vers la qualité des opérations par la mise en place de systèmes de management adaptés

aux spécificités de chaque site industriel et d’outils d’aide à l’analyse régulièrement optimisés. Ces systèmes de management sont régulièrement audités et validés par des auditeurs internes et externes sur la base du référentiel ISRS (*International Safety Rating System*) et des directives et recommandations internes au Groupe.

- Un axe humain et comportemental qui concerne tous les acteurs présents sur les sites industriels, salariés d’Arkema et des entreprises intervenantes, car l’amélioration des performances est étroitement liée à l’instauration d’une culture commune de la sécurité.

Des actions concrètes déclinées sur le terrain partout dans le monde

Pour améliorer les comportements individuels et collectifs, Arkema déploie sa démarche “Sécurité en action” en mettant à la disposition de toutes ses entités des outils pratiques et universels :

- Les “Temps forts” sont des réunions d’échange programmées quatre fois par an, afin que chaque équipe, au sein de chaque site industriel, dialogue et débatte autour d’un thème relatif à la sécurité, à partir d’un film de quelques minutes réalisé au sein d’une usine du Groupe.

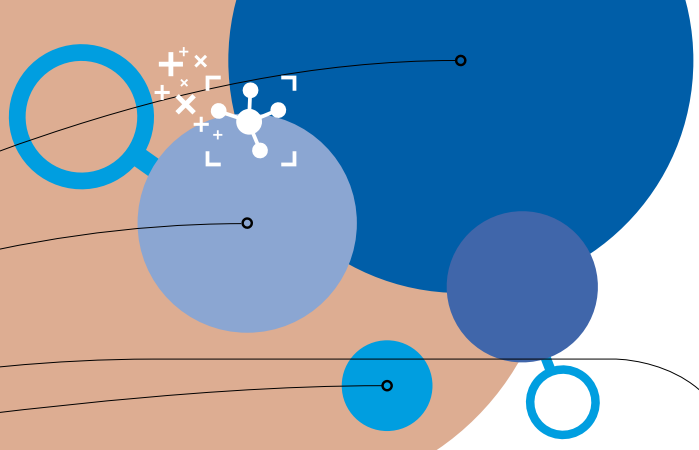
En 2008, les temps forts ont porté sur les déplacements de piétons dans les sites industriels (Hernani/Espagne), le port des charges (Honfleur/France), l’importance de dire que l’on n’a pas compris une consigne (Bécancour/Canada) et sur les risques liés aux actions dans la précipitation (Bernouville/France).

- Une procédure d’accueil est appliquée sur tous les sites industriels dans le monde pour informer les visiteurs et les transporteurs sur les exigences d’Arkema en matière de sécurité et les sensibiliser au respect des règles en vigueur.

Après une baisse de plus de 50 % entre 2005 et 2007, le taux de fréquence des accidents avec arrêt, personnels organique et extérieur confondus, a enregistré une légère remontée en 2008, malgré une nouvelle baisse significative du taux de fréquence des accidents déclarés. Une raison supplémentaire

Les plans de prévention des risques technologiques (PPRT)

Les PPRT visent à la maîtrise de l’urbanisation aux abords des sites industriels classés Seveso seuil haut. Pour contribuer efficacement à leur mise en place, les équipes techniques d’Arkema ont mené à bien un important travail relatif à l’élaboration des compléments aux études des dangers de 19 de ses sites concernés par un PPRT. À cette occasion, Arkema a développé de nouvelles méthodes quantifiées d’analyse des risques qui permettent de nouveaux progrès dans la maîtrise de la conduite des installations.



de poursuivre les efforts de prévention avec l'ambition clairement affichée de figurer au plus tôt parmi les meilleurs de la profession.

La protection de la santé des salariés

Dans un souci de protection de la santé de ses salariés, Arkema a développé en France et aux États-Unis un outil de suivi des expositions individuelles aux postes de travail, mis en œuvre conjointement par les médecins du travail et les équipes HSE des sites industriels. Cet outil sera déployé dans les autres pays dans le courant de l'année 2009.

En septembre 2007, Arkema a initié une démarche baptisée "Ni drogue, ni alcool", destinée à favoriser la prévention des consommations de drogues et d'alcool au sein du Groupe. Elle intègre une information de l'ensemble du personnel, l'élaboration de plans de prévention spécifiques ainsi que des bilans réguliers sur l'ensemble des sites.

Aux États-Unis, Arkema Inc. mène des actions de sensibilisation à une bonne hygiène de vie auprès de ses salariés autour de quatre axes de prévention : l'obésité, le tabac, l'alimentation et la pratique de l'exercice physique.

Arkema s'est également engagé dans la prévention des risques psychosociaux avec la volonté de définir rapidement des mesures applicables à l'ensemble du Groupe, notamment par la mise en place d'un programme de sensibilisation des médecins du travail, des équipes de ressources humaines, du management et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail.

Le même souci de la prévention dans le transport des produits

Au sein d'Arkema une équipe d'experts est spécifiquement dédiée à la sécurité des transports pour identifier et réduire autant que possible les risques liés au transport de ses produits. Pour plusieurs d'entre eux, Arkema a recours au transport fluvial qui offre de nombreux avantages logistiques avec d'excellentes conditions de sécurité et un moindre impact sur l'environnement.



ronnement. Dans le même esprit, Arkema est l'un des plus importants partenaires de Modalohr, avec plus de 10% du flux de cet axe ferroviaire transalpin.

Arkema impose à ses prestataires transporteurs des audits conduits sur la base de référentiels propres à chaque mode de transport : SQAS (*Safety Quality Assessment System*) pour la voie terrestre, CDI (*Chemicals Distribution Institute*) pour la voie maritime et EBIS (*European Barge Inspection System*) pour la voie fluviale.



Un logiciel interne spécifiquement dédié à l'analyse des risques

L'évaluation des risques au poste de travail et l'information des salariés concernés sont les étapes essentielles d'une démarche de prévention. Pour optimiser ses analyses de risques au-delà du strict respect de la réglementation, Arkema a développé un logiciel original baptisé MRT pour Management des Risques et des Tâches, adapté au contexte industriel propre à la chimie.

La protection de l'environnement

— Réduire l'empreinte de nos activités, économiser l'énergie et optimiser l'utilisation des ressources naturelles.



Réhabilitation d'un ancien bassin de décantation sur le site de Carling

Plusieurs années ont été nécessaires pour mener à bien les travaux de réhabilitation de ce bassin, héritage des activités passées du site, avant de procéder à son remblaiement et à sa couverture végétale. Au total, ce sont quelque 70 000 tonnes de boues et de sédiments qui ont été enlevés avant de subir un traitement approprié. Parallèlement, le site a poursuivi la réduction de ses émissions par la modernisation de sa station biologique et l'incinération de ses composés organiques volatils.

Prévenir et maîtriser les impacts sur l'environnement

La démarche environnementale d'Arkema repose sur une politique définie au niveau du Groupe et déclinée sur chacun des sites industriels par la mise en place de plans d'actions spécifiques.

Avec une volonté de progrès continu, au-delà des réglementations en vigueur, Arkema a intégré la protection de l'environnement dans son système de management. La plupart des sites industriels du Groupe ont obtenu une certification environnementale, le plus souvent selon le référentiel ISO 14 001 retenu pour sa vocation internationale. Selon le contexte local, certains sites ont toutefois choisi d'opter pour d'autres référentiels comme le RCMS (*Responsible Care Management System*).

Sur la base de procédures précises, chaque site industriel d'Arkema identifie ses impacts environnementaux (eau, air, déchets, bruits, odeurs, sols) et définit ses axes d'actions prioritaires. Une analyse environnementale périodique permet de mesurer les progrès accomplis et de définir de nouveaux objectifs d'amélioration. Chaque site procède à un suivi rigoureux de ses rejets, émissions et déchets. L'ensemble de ces données environnementales, collectées et consolidées au niveau du Groupe, fait l'objet d'une communication annuelle dans le cadre du rapport annuel d'activité et de développement durable.

Minimiser l'impact des activités industrielles sur l'environnement, c'est aussi optimiser le recours aux ressources naturelles, particulièrement l'eau, l'énergie et les matières premières. Les sites industriels d'Arkema s'attachent donc à réduire leur consommation d'eau au minimum nécessaire à leurs activités. Les économies d'énergie sont également au



cœur des principes de fonctionnement des sites. Dès leur conception, les nouvelles unités de fabrication intègrent la gestion de l'énergie dans le choix des procédés et des équipements.

Poursuivre la réduction des émissions

Avec le souci permanent de préserver la qualité de l'eau et de l'air, et de prévenir le changement climatique, Arkema porte une attention particulière à trois indicateurs : la demande chimique en oxygène (DCO) dans les rejets aqueux, les composés organiques volatils (COV) et les émissions de gaz à effet de serre (GES), essentiellement le gaz carbonique (CO₂) et les hydrofluorocarbures (HFC).

Sur l'ensemble des sites industriels d'Arkema, la prévention à la source, l'amélioration des procédés, l'optimisation des traitements des effluents, la formation, la sensibilisation du personnel d'exploitation et de maintenance et la mise en place de moyens d'analyse en continu sophistiqués ont largement contribué à la minimisation des rejets aqueux et des émissions atmosphériques.

Les économies d'énergie sont un des axes importants des actions de réduction des émissions de gaz à effet

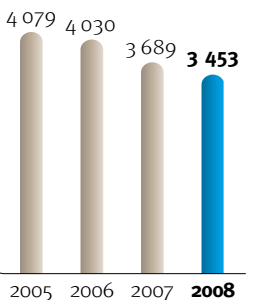
de serre. Important consommateur d'énergie, Arkema améliore en permanence l'efficacité énergétique de ses installations. Une démarche interne, baptisée "Arkénergie", vise à sensibiliser l'ensemble du personnel à la recherche permanente des opportunités d'économie d'énergie et à la chasse systématique aux gaspillages.

Depuis de nombreuses années, Arkema travaille à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de ses installations de combustion et de ses unités de production. Ces émissions ont été divisées par cinq depuis 1990, année de référence du protocole de Kyoto qui fixe des objectifs de progrès aux pays industrialisés.

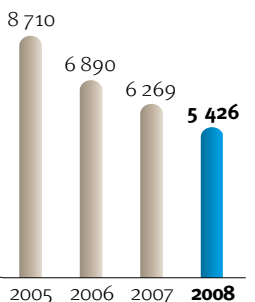
L'année 2008 a vu la mise en service sur le site chinois de Changshu d'une installation d'incinération de HFC 23, co-produit de la fabrication du HCFC 22. Son impact se fera pleinement ressentir en 2009 et les émissions de gaz à effet de serre d'Arkema seront alors divisées par 6 par rapport à celles de 1990.

Émissions

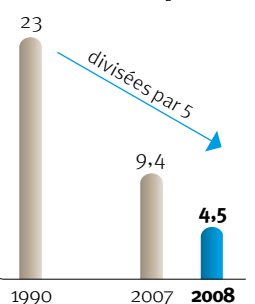
dans l'eau DCO (tonnes)



dans l'air COV (tonnes)



de GES Mt éq. CO₂



Moins de déchets et économies de vapeur sur le site italien de Spinetta

La modification du processus de traitement biologique des eaux usées de ce site producteur de peroxydes organiques a permis de diminuer de quelque 2 500 tonnes par an la production de déchets solides issus du traitement. Dans le même temps, un travail de fond sur le réseau de distribution de vapeur a permis d'économiser plus de 10 000 tonnes par an de vapeur soit 1 000 tonnes équivalent pétrole.

La gestion responsable des produits

— S'assurer que nos produits, sur la totalité de leur cycle de vie, ne portent pas atteinte à la santé ou à la sécurité de l'homme et à son environnement.

Une évaluation des risques tout au long du cycle de vie des produits

Arkema veille à commercialiser des produits utiles à la collectivité, sûrs et respectueux de la santé et de l'environnement. La gestion responsable des produits consiste à s'assurer qu'à chaque stade de leur cycle de vie – mise au point, conception des unités industrielles, production, logistique, commercialisation, utilisation, fin de vie – ils ne portent pas atteinte à la santé, à la sécurité de l'homme et à son environnement. Cette démarche volontariste implique tous les acteurs de la chaîne produit, depuis le fournisseur de matières premières jusqu'au client final, en passant par les transporteurs, les distributeurs et les services commerciaux.

Les toxicologues et écotoxicologues d'Arkema améliorent sans cesse le niveau de connaissance des caractéristiques des substances produites. Depuis des années, ils travaillent avec d'autres acteurs de la profession, dans le cadre des programmes internationaux HPV (*High Production Volume Chemicals*), celui de l'ICCA (*International Council of Chemical Associations*) et celui de l'EPA (*Environmental Protection Agency* aux États-Unis). Ces programmes se verront complétés et amplifiés par la mise en place de la réglementation Reach.

Reach, une véritable opportunité de progrès

Reach constitue pour Arkema une voie supplémentaire d'amélioration continue des connaissances de ses substances et de leur sécurité d'utilisation, ainsi qu'une opportunité de répondre aux attentes légitimes de la société civile en matière de protection de la santé et de l'environnement, et de renforcer sa confiance vis-à-vis de l'industrie chimique.

Grâce à la capacité d'innovation de sa R&D, Arkema entend également tirer parti des évolutions inévitables que l'application de Reach apportera sur le marché des produits chimiques.

Les enjeux de Reach

Adopté le 18 décembre 2006 par le Conseil de l'Union européenne, le règlement Reach est entré en

vigueur le 1^{er} juin 2007. Il comporte l'enregistrement (*Registration*), l'évaluation (*Evaluation*), et l'autorisation (*Authorisation*) des produits chimiques (*Chemicals*) avec l'objectif d'une meilleure protection du public. Ce règlement européen, probablement le plus ambitieux de ces vingt dernières années, se substitue à quelque 40 textes réglementaires et vise à changer en profondeur le mode de gestion des substances chimiques produites ou importées sur le territoire européen, en améliorant le niveau de connaissances, en analysant les risques environnementaux et sanitaires, et en définissant des mesures de gestion des risques qui peuvent résulter de leur fabrication et de leur utilisation.

Les modalités de Reach

- une nouvelle procédure : l'enregistrement ;
- un nouvel outil de gestion des risques : l'autorisation ;
- la création d'une Agence européenne des produits chimiques (*European Chemicals Agency* – ECHA), basée à Helsinki (Finlande) en charge des aspects techniques et administratifs liés au fonctionnement du dispositif.

Dans les onze années qui suivront l'entrée en vigueur de Reach, plus de 30 000 substances, représentant la très vaste majorité des tonnages produits et commercialisés sur le marché communautaire, devront être enregistrées auprès de l'ECHA.

Le pré-enregistrement, une première étape franchie avec succès par Arkema

Les équipes d'Arkema se sont mobilisées pour mener à bien dans les délais impartis, avant le 1^{er} décembre 2008, le pré-enregistrement auprès de l'ECHA de ses 430 substances. Cette étape du pré-enregistrement est essentielle dans le processus instauré par le règlement Reach car elle permet de poursuivre la commercialisation des substances concernées pour lesquelles les entreprises bénéficient d'un étalement dans le temps pour la constitution des dossiers d'enregistrement, avec des échéances différentes selon les tonnages considérés.



Les prochaines étapes

Parmi les 430 substances pré-enregistrées au 1^{er} décembre 2008, Arkema recense entre 35 et 40 substances dangereuses susceptibles d'être soumises à la procédure d'autorisation. Les business units concernées intègrent cette perspective dans leur stratégie et des programmes de substitution sont déjà engagés :

- 160 substances produites à des tonnages annuels supérieurs à 1 000 tonnes ou qualifiées de très préoccupantes sont à enregistrer avant fin novembre 2010 ;
- 140 substances produites entre 100 et 1 000 tonnes sont à enregistrer avant mai 2013 ;
- 130 substances produites à faible tonnage, entre 1 et 100 tonnes par an, sont à enregistrer avant mai 2018.

Novembre 2010, la première échéance pour la phase d'enregistrement

Les premiers dossiers d'enregistrement, qui concernent les substances produites à des tonnages annuels supérieurs à 1 000 tonnes ou qualifiées de très préoccupantes, devront être déposés auprès de l'ECHA avant le 30 novembre 2010.

Ces dossiers comportent notamment une description exhaustive des propriétés physicochimiques, toxicologiques et écotoxicologiques des substances qui caractérisent leurs dangers intrinsèques. Ils doivent également intégrer une évaluation des risques basée sur une analyse des expositions potentielles des personnes et de l'environnement sur l'ensemble du cycle de vie de la substance, depuis sa production jusqu'à son utilisation finale, dans la totalité de ses applications.

Même si beaucoup de données nécessaires sont disponibles pour ces substances, dont la plupart ont déjà fait l'objet d'études approfondies, la constitution d'un dossier exige un véritable travail de synthèse qui peut conduire à la réalisation de tests complémentaires, notamment pour enrichir les données toxicologiques et écotoxicologiques et contribuer à affiner l'analyse des risques.

Pour réduire au strict minimum les tests sur animaux et tenir compte des contraintes financières, Reach retient le principe du partage des données qui conduit à l'élaboration d'un dossier commun pour chaque substance, déposé par un déclarant leader, les parties spécifiques à chacun des producteurs ou importateurs concernés faisant l'objet d'un dossier individuel séparé. Cette mise en commun se fera généralement dans des "consortiums", initiés le plus souvent par les associations et les groupements professionnels. Arkema assure le rôle de déclarant leader pour une cinquantaine de dossiers.

Au final, les principales conclusions du dossier d'enregistrement figureront dans la fiche de données de sécurité (FDS), véritable vecteur de l'information entre les différents acteurs de la chaîne d'approvisionnement, garantissant ainsi l'usage maîtrisé de la substance et des produits qui en découlent, sur tous leurs marchés et dans toutes leurs applications.

Des équipes et des moyens spécifiquement dédiés

Pour être en mesure de réaliser l'importante charge de travail correspondante, Arkema a renforcé ses équipes par le recrutement de toxicologues et d'écotoxicologues et par la création de postes de spécialistes en charge de la préparation des dossiers d'enregistrement. Une équipe d'experts assure en central la mise en œuvre du règlement Reach, en s'appuyant sur un réseau de correspondants qui participent à l'élaboration de parties spécifiques des dossiers au sein des business units, des sites industriels et des filiales.

Le coût global de la mise en œuvre de Reach pour Arkema est de l'ordre de 60 millions d'euros répartis entre 2007 et 2018.

Arkema, un chimiste ouvert sur le monde

— En construisant des relations de proximité, Arkema privilégie le dialogue avec les riverains de ses sites industriels pour répondre à leurs attentes légitimes en matière d'information sur les activités.

Poursuivre une démarche de progrès continu

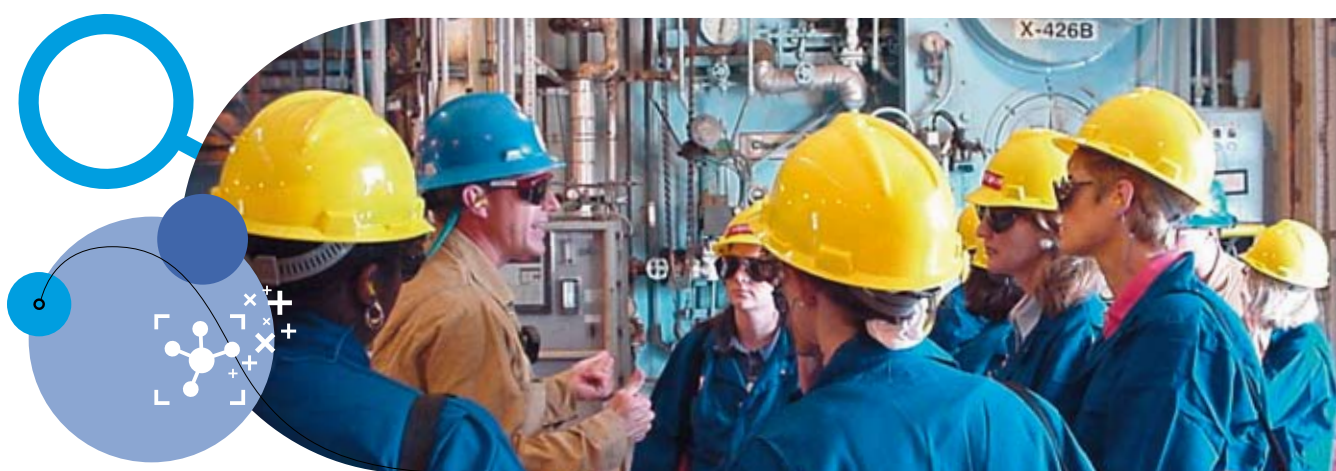
La prise de conscience des attentes légitimes de la société vis-à-vis du monde industriel, et des chimistes en particulier, a conduit l'industrie chimique mondiale à s'engager, dès 1990, dans une démarche de progrès continu sous le label Responsible Care®.

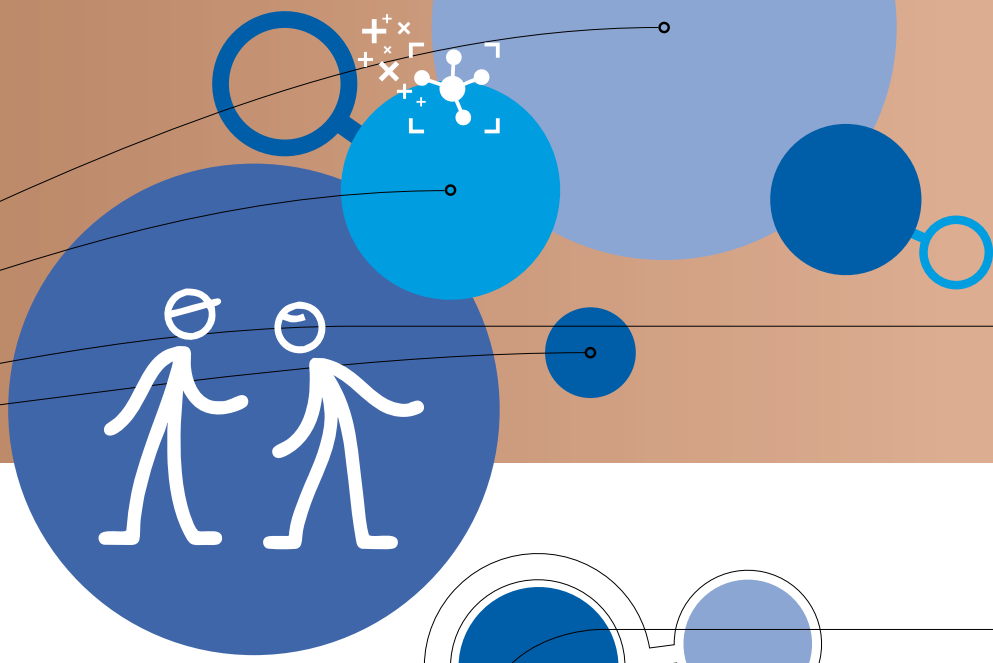
Arkema est partie prenante de ce programme mondial et veille depuis sa création à ce que ses activités ne créent pas de risques inacceptables pour l'homme et l'environnement. Pour réaffirmer cette adhésion, Thierry Le Hénaff, Président-directeur général d'Arkema, a signé le 17 novembre 2006 la Charte mondiale du Responsible Care de l'ICCA (*International Council of Chemical Associations*) qui engage les entreprises adhérentes dans la voie du développement durable par l'amélioration de leurs performances en matière de sécurité et de protection de la santé et de l'environnement, et par le renforcement du dialogue avec l'ensemble de la société civile.

Privilégier la proximité pour renforcer la confiance

Parce que le public perçoit plus les nuisances et les risques potentiels liés aux activités de l'industrie chimique que sa contribution à la vie quotidienne, Arkema a initié Terrains d'entente®, une démarche de proximité qui vise à instaurer durablement des relations de confiance avec l'ensemble de ses parties prenantes.

Chaque site industriel définit et décline un ensemble d'actions destinées à informer régulièrement ses interlocuteurs externes (administrations, élus locaux, riverains, associations, presse) et à prendre en compte leurs attentes. Les sites communiquent ainsi régulièrement sur l'évolution de leurs activités et leurs retombées socio-économiques, les risques associés et les mesures de prévention correspondantes, leur cadre réglementaire et les contrôles assurés par les autorités, les objectifs de progrès, leurs produits et leurs applications.





Terrains d'entente® fait une large place à l'information en matière de sécurité et de protection de la santé et de l'environnement, et à la communication sur la conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident et les modalités d'alerte et d'information. Cette attitude proactive s'inscrit pleinement dans la démarche de communication à chaud initiée en France en 2007 par le BARPI (Bureau d'analyse des risques et pollution industrielle), l'UIC (Union des industries chimiques) et le GESIP (Groupe d'étude de sécurité des industries pétrolières et chimiques).

Tous les sites français d'Arkema adhèrent à cette démarche volontaire qui consiste à informer systématiquement la presse de tout incident même mineur qui survient sur une installation industrielle classée Seveso.

Recueillir l'opinion de 2 000 riverains de sites industriels français d'Arkema

Pour mesurer l'impact de Terrains d'entente® en s'inscrivant dans une démarche de progrès permanent, Arkema a réalisé en avril 2008, en partenariat avec l'institut TNS Sofres, la 4^e vague de son baromètre sur la perception des sites industriels auprès de leurs riverains.

L'enquête a donné lieu à quelque 2 000 entretiens téléphoniques auprès des populations résidant autour de 7 sites industriels français d'Arkema à Balan, Jarrie, Pierre-Bénite, Lacq-Mourenx, Lannemezan, Marseille et Serquigny. Comparativement à 2002 et 2005, ses résultats montrent globalement un climat plus favorable, avec notamment un recul des inquiétudes sur le risque industriel et chimique. Ainsi, la sécurité des sites industriels n'arrive qu'au septième rang des préoccupations, bien en deçà de la pollution, du chômage et de la gestion des déchets qui constituent le trio de tête.

L'étude met en évidence une consolidation des acquis dans le niveau d'information et de confiance des riverains qui se déclarent mieux informés



Regards d'enfants chinois sur le paysage industriel

À l'automne 2008, le site de production d'eau oxygénée Arkema de Shanghai a accueilli les enfants de l'école primaire voisine de Cao Hang ainsi que les enfants du personnel, pour une visite des unités, des laboratoires et de la salle de contrôle suivie d'un concours de dessins sur le thème "une usine vue par des yeux d'enfants". Sur les 50 dessins collectés, 18 ont été sélectionnés puis reproduits sur le mur d'enceinte du site. Cette action illustre le déploiement international de la démarche Terrains d'entente® et son rôle dans le développement de relations harmonieuses entre l'usine et son proche voisinage.



des conséquences possibles d'un accident et des précautions prises par Arkema pour les prévenir. Ils participent aussi en plus grand nombre aux exercices de sécurité organisés par les sites.

Cette enquête conforte la pertinence des actions engagées dans le cadre de la démarche Terrains d'entente® et l'amélioration de la crédibilité des informations délivrées par les sites. Elle souligne parallèlement l'impact non négligeable des restructurations engagées sur certains sites, ainsi que des attentes fortes en matière de protection de la santé et de l'environnement. Ces préoccupations se traduisent par un niveau de satisfaction et de confiance général des riverains globalement stable sur la période, contrairement à la hausse constante enregistrée depuis 5 ans.

Arkema prend en compte les enseignements de cette enquête et sera particulièrement vigilant sur les réponses à apporter à ces nouvelles préoccupations dans les années à venir.

Affirmer l'engagement citoyen d'Arkema

Le partenariat pour la formation aux gestes de premier secours engagé en octobre 2005 par Arkema

ARKEMA S'IMPLIQUE DANS LE PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ENTREPRISES

DU SUD DE LYON ▶ Les quatre établissements d'Arkema implantés au sud de l'agglomération lyonnaise – usines de Pierre-Bénite et Saint-Fons, Centre de recherche Rhône-Alpes et Centre de services partagés – participent concrètement à la mise en place de l'agenda 21, au travers d'une action qui consiste à définir un plan de déplacement inter-entreprises pour les 6 000 salariés de la vallée de la chimie, un plan qui vise à réduire l'impact environnemental lié aux trajets domicile - travail.

et la Croix-Rouge française est arrivé à son terme à la fin de l'année 2008. Avec plus de 5 000 personnes formées, dont près de la moitié extérieures au Groupe, sur les sites industriels français d'Arkema et de ses filiales, l'objectif initial a été atteint.

Arkema et la Croix-Rouge française travaillent désormais à la définition d'une nouvelle action conjointe dont le caractère citoyen s'inscrit naturellement dans le cadre de la démarche Terrains d'entente®.

Grâce au soutien et aux fonds apportés par Arkema, la Fondation ENSIC (École nationale supérieure des industries chimiques de Nancy), créée en septembre 2008 sous l'égide de la Fondation de France, est maintenant opérationnelle. Elle a pour vocation de favoriser un accès plus large aux enseignements de l'école en allouant des bourses aux élèves méritants en difficulté financière, avec la volonté que l'ENSIC joue pleinement son rôle d'ascenseur social. Les premières bourses devraient être attribuées à la rentrée scolaire 2009/2010.

Faire preuve de solidarité lors de catastrophes naturelles exceptionnelles

L'année 2008 a été marquée par de terribles catastrophes naturelles en Chine et aux États-Unis. À chaque fois, la solidarité et la mobilisation des équipes locales d'Arkema ont permis de venir en aide au personnel du Groupe et aux populations locales.

Après le tremblement de terre qui a secoué la Province du Sichuan en mai 2008, Arkema China, avec le concours de l'ensemble des salariés de ses sites industriels, a fait un don à la Croix-Rouge chinoise pour venir en aide aux victimes.

En septembre 2008, l'ouragan Ike a balayé l'ensemble de l'État du Texas et touché directement les quatre sites Arkema implantés sur cette zone géographique. Grâce au déclenchement de plans d'urgence conçus après l'ouragan Rita en 2005, et malgré des dégâts matériels importants, ces sites n'ont eu à déplorer ni blessé ni impact sur l'environnement. La direction et le personnel d'Arkema Inc. se sont mobilisés pour apporter une aide morale et financière aux salariés touchés à titre personnel.

Structurer le dialogue social pour accompagner la transformation d'Arkema

— Accompagner le développement et les évolutions d'Arkema d'une démarche structurée de concertation avec les représentants du personnel pour la recherche de solutions qui prennent en compte les positions et les intérêts respectifs de l'ensemble des acteurs concernés.

Vers une modernisation du dialogue social

Dans chacune de ses entités, Arkema entretient un dialogue permanent avec les représentants du personnel, un dialogue qui s'est enrichi en juillet 2008 avec la tenue de la première réunion plénière du Comité de groupe européen (CGE), constitué dès 2007 afin d'assurer la représentation des 11 000 salariés d'Arkema en Europe.

Cette nouvelle instance à l'échelle européenne s'inscrit pleinement dans la démarche de modernisation du dialogue social au sein d'Arkema qui vise à plus de pédagogie et plus d'explication pour donner aux salariés tous les éléments de compréhension de la stratégie du Groupe et de l'évolution de son environnement.

En République Populaire de Chine, la première assemblée des représentants du personnel (*Employee Representatives Congress - ERC*) d'Arkema China Investment, principale filiale d'Arkema en Chine, a été élue en décembre 2007. Ses multiples prérogatives s'étendent des négociations salariales à la sécurité en passant par la formation. Cette instance vient en complément des *Labour Unions* déjà en place sur l'ensemble des sites industriels chinois.

Une politique sociale contractuelle

Arkema France a conclu en 2008 une série d'accords d'entreprise portant notamment sur les salaires, l'intéressement, la composition du Comité central d'entreprise, le remboursement des frais de santé, l'insertion des salariés handicapés et les avenants à l'accord cadre relatif aux dispositifs de cessation anticipée d'activité dans le cadre des différents projets de réorganisation. Des accords destinés à l'accompagnement de projets d'évolution industrielle ont également été signés en Allemagne et en Italie.

Aux États-Unis, les salariés syndiqués sont couverts par des accords collectifs négociés avec les syndicats locaux et centraux. Ces accords, d'une durée moyenne de trois ans, couvrent notamment les salaires, les





avantages sociaux et les conditions de travail. En 2008, un accord de ce type a été renégocié sur le site de Bristol.

L'insertion des salariés handicapés

À la suite d'un diagnostic conseil réalisé en 2007, Arkema France et les organisations syndicales ont conclu le 9 juin 2008 un premier accord d'entreprise en faveur de l'insertion de personnes en situation de handicap. L'accord couvre l'ensemble des champs d'actions possibles pour favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi, accompagner le recrutement, l'intégration et le parcours professionnel des personnes en situation de handicap ou qui le deviennent au cours de leur vie. En fixant des objectifs précis pour l'embauche de personnes handicapées, cet accord a également pour vocation de favoriser leur recrutement. Ainsi sur trois années, Arkema

France s'engage à recruter au moins 35 personnes et à accueillir 40 stagiaires en situation de handicap. Cette démarche implique directement les responsables du recrutement et s'accompagne d'une adaptation du parcours d'intégration afin de prendre en compte les différences de chacun.

Cet accord permettra, par ailleurs, de renforcer les relations avec les entreprises du secteur protégé, notamment par la signature de contrats de sous-traitance auprès des ESAT (Établissements et services d'aide par le travail) et des EA (Entreprises adaptées), pour un montant en augmentation d'au moins 50 % par rapport au montant moyen consacré sur la période 2005-2007.

Enfin, afin d'atteindre les objectifs fixés et de lever les réticences et les préjugés qui contribuent à freiner l'accueil des personnes handicapées en milieu professionnel, l'accord prévoit des actions de communication interne et externe.

Le traitement social des évolutions du Groupe

Les différents projets de réorganisation annoncés et mis en œuvre au sein d'Arkema font une large place à des échanges approfondis dans le cadre des procédures d'information et de consultation des instances représentatives du personnel, centrales ou locales. La plus grande attention est portée au traitement des conséquences sociales de ces évolutions.

En 2008, plusieurs projets d'évolution ont été présentés systématiquement accompagnés de propositions de solutions pour les salariés concernés par une suppression de poste.

Arkema France a présenté des projets portant sur l'évolution du site de Marseille Saint-Menet, la réorganisation de l'usine de Serquigny, la création en région lyonnaise de deux centres de services partagés pour les fonctions ressources humaines et comptabilité, la réorganisation des établissements de Saint-Auban et de Jarrie, et l'évolution de





l'organisation de la fonction achats de biens et services.

Les projets présentés par Alphacan, filiale et business unit Tubes et Profilés d'Arkema, concernent la réorganisation de son activité industrielle Profilés avec la fermeture des sites d'Hasparren (France) et de Miranda (Espagne), ainsi qu'une réorganisation du site de Gaillac (France) et de son siège social à La Celle-Saint-Cloud.

En Italie, les projets annoncés concernent l'amélioration de la compétitivité de l'usine de Rho, la fermeture de l'usine de Pomezia et la réorganisation du site Resilia de Samarate.

Par ailleurs, deux autres projets ont été annoncés concernant en Grande-Bretagne la fermeture du siège d'Arkema UK à Solihull et, en Allemagne, la réorganisation du site de Ehringshausen.

La protection sociale et les engagements sociaux

Les différentes entités d'Arkema, en France comme à l'étranger, ont la responsabilité de mettre en place et de faire évoluer les dispositifs relatifs à la protection sociale et aux avantages sociaux, dans la limite des budgets annuels approuvés en fonction des besoins et des pratiques locales. Dans la plupart des pays, des régimes de prévoyance couvrent les risques liés au décès et à l'invalidité.

Dans certains pays, dont les régimes de retraite de base obligatoires n'offrent pas de garantie de ressources suffisante, les entités du groupe avaient mis en place des plans de pension à prestations définies. Afin de limiter les engagements financiers correspondants, ces entités ont progressivement fermé les régimes à prestations définies aux nouveaux embauchés et les ont remplacés par des régimes à cotisations définies. C'est notamment le cas au Royaume-Uni et en Allemagne depuis 2002, et aux États-Unis depuis 2007.

LA PLACE DES SALARIÉS HANDICAPÉS AU SEIN D'ARKEMA INC. ▶

Aux États-Unis, Arkema Inc. applique une politique volontariste en matière de recrutement, de formation et de promotion des salariés handicapés, qui vise à favoriser la diversité au sein des équipes selon les principes de sa directive "Equal Employment Opportunities".

Ark'Santé : un régime harmonisé de remboursement des frais de santé

Après plus d'un an de négociations et la signature d'un accord collectif par 4 organisations syndicales, Arkema France s'est dotée depuis le 1^{er} janvier 2009 d'un régime harmonisé de remboursement des frais de santé baptisé Ark'Santé. Cette mutuelle vise à proposer à l'ensemble des salariés un niveau de protection sociale homogène, de qualité et à un coût compétitif et maîtrisé.

Privilégier la gestion des carrières et l'optimisation des compétences

— Contribuer à la transformation d'Arkema par l'accroissement permanent des compétences et la motivation de toutes les catégories de personnel.



Arkema France : un centre de services partagés à vocation RH

La gestion du personnel d'Arkema France a été optimisée avec la création d'un centre de services partagés en charge de la gestion administrative et de la paye ainsi que du développement des ressources humaines. Cette structure offre une plus grande efficacité en matière de recrutement, de formation et de mobilité professionnelle.

Dynamiser les parcours professionnels

Donner aux salariés les compétences et les moyens de contribuer aux évolutions techniques, sociales et économiques du Groupe constitue un enjeu majeur de la politique de ressources humaines d'Arkema. Tous les moyens nécessaires au développement des compétences sont mis en œuvre, notamment la définition de parcours professionnels et de plans de carrière accompagnés de programmes de formations personnalisés.

Au sein d'Arkema, la gestion de carrière s'applique à toutes les catégories de personnel. Pour les ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise (OETAM), une politique volontariste de promotion interne et de fluidité des parcours professionnels a été formalisée par la signature d'un accord portant sur la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC). Cet accord ouvre la voie à de nouvelles opportunités professionnelles par des évolutions verticales ou des évolutions inter-métiers et inter-sites.

Au cours de l'année 2008, le groupe a recruté près de 800 collaborateurs à travers le monde, dont 25 % de femmes. Près de 60 % de ces recrutements ont été effectués hors de France.

Rémunérer équitablement la performance individuelle et collective

Dans tous les pays où s'exercent ses activités, Arkema privilégie une politique de ressources humaines fondée sur les principes de diversité et d'égalité des chances. Pour valoriser et récompenser la contribution de chacun à la réussite du Groupe, la rémunération globale est un élément clé de cette politique avec plusieurs objectifs :

- rémunérer la performance individuelle et collective, équitablement et en assurant une cohérence interne,
- développer le sens des responsabilités et associer l'ensemble du personnel à l'atteinte d'objectifs,



- assurer la compétitivité par la prise en compte des contraintes des différents marchés et maîtriser les coûts. Pour renforcer le lien entre contribution personnelle et rémunération, tous les postes de cadres ont été classifiés selon la méthode Hay. En fonction du niveau de responsabilité, la rémunération de ces personnels comporte une part variable dont le montant dépend de la performance individuelle et de la contribution à la performance collective d'une business unit, d'une direction, d'un pays ou du Groupe.

Associer le personnel aux résultats et au développement d'Arkema

Au-delà du régime de participation légalement requis en France, les sociétés françaises du Groupe ont mis en place des dispositifs d'intéressement du personnel aux résultats d'Arkema et à la réalisation d'objectifs de progrès favorisant son développement. Ces dispositifs sont spécifiques à chaque entité, mais fondés sur le même principe : un intéressement constitué d'une prime de résultats, fonction des résultats financiers, et d'une prime de progrès fonction de la réalisation d'objectifs spécifiques à chaque établissement.

Les plans d'attribution gratuite d'actions et de stock-options, mis en place en 2006, 2007 et 2008 complètent ces dispositifs. En 2008, le nombre de bénéficiaires de plans d'attribution gratuite d'actions s'est élevé à près de 900 personnes représentant toutes les catégories professionnelles et tous les métiers. Le nombre de bénéficiaires du plan d'options de souscription d'actions est de l'ordre de 100 personnes.

Arkema valide sa politique globale de rémunération en l'évaluant régulièrement au regard de celle de sociétés comparables.

Favoriser l'actionnariat salarié

Dans le cadre d'une politique dynamique d'actionnariat salarié, Arkema souhaite procéder périodiquement à

des opérations d'augmentation de capital réservées aux salariés afin de les associer étroitement au développement du Groupe. Pour l'opération réalisée en 2008, le prix de souscription a été fixé à 30,42 euros. L'opération a été ouverte aux salariés d'Arkema SA et des sociétés qui lui sont liées ayant adhéré au plan d'épargne groupe PEG-A et pour lesquelles les autorisations administratives locales ont été obtenues. Elle a également été ouverte aux retraités d'Arkema SA et de ses filiales qui ont conservé des avoirs dans le plan d'épargne d'entreprise.

19 pays ont participé à cette opération d'augmentation de capital et 4 000 souscriptions ont été enregistrées pour un total de 618 462 actions. La part du capital d'Arkema SA détenue par les salariés a ainsi été portée de 1 % à un peu plus de 2 %.

L'accord d'intéressement d'Arkema France, renégocié pour les exercices 2008, 2009 et 2010, a fait l'objet d'un accord collectif signé le 4 avril 2008 par 4 organisations syndicales. Le montant global de l'intéressement distribué au titre d'un exercice représente au maximum 5,4 % de la masse salariale.

Les relations avec les établissements d'enseignement

Le Groupe entretient des relations privilégiées avec les meilleures filières de formation pour l'ensemble de ses métiers. En France, Arkema parraine par exemple l'École Supérieure de Physique et Chimie Industrielle (ESPCI) et l'École Nationale Supérieure des Industries Chimiques de Nancy (ENSIC). Dans une perspective d'optimisation des recrutements dans ses fonctions supports, Arkema entretient également des échanges suivis avec les écoles supérieures de commerce, notamment l'ESSEC et l'ESCP-EAP.

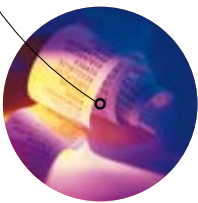
Aux États-Unis, le *Developing Engineer Program* permet chaque année à Arkema d'intégrer quatre à six élèves ingénieurs issus des plus grandes universités américaines pour des périodes de formations de terrain sur les sites industriels, étalées sur une période de cinq années.

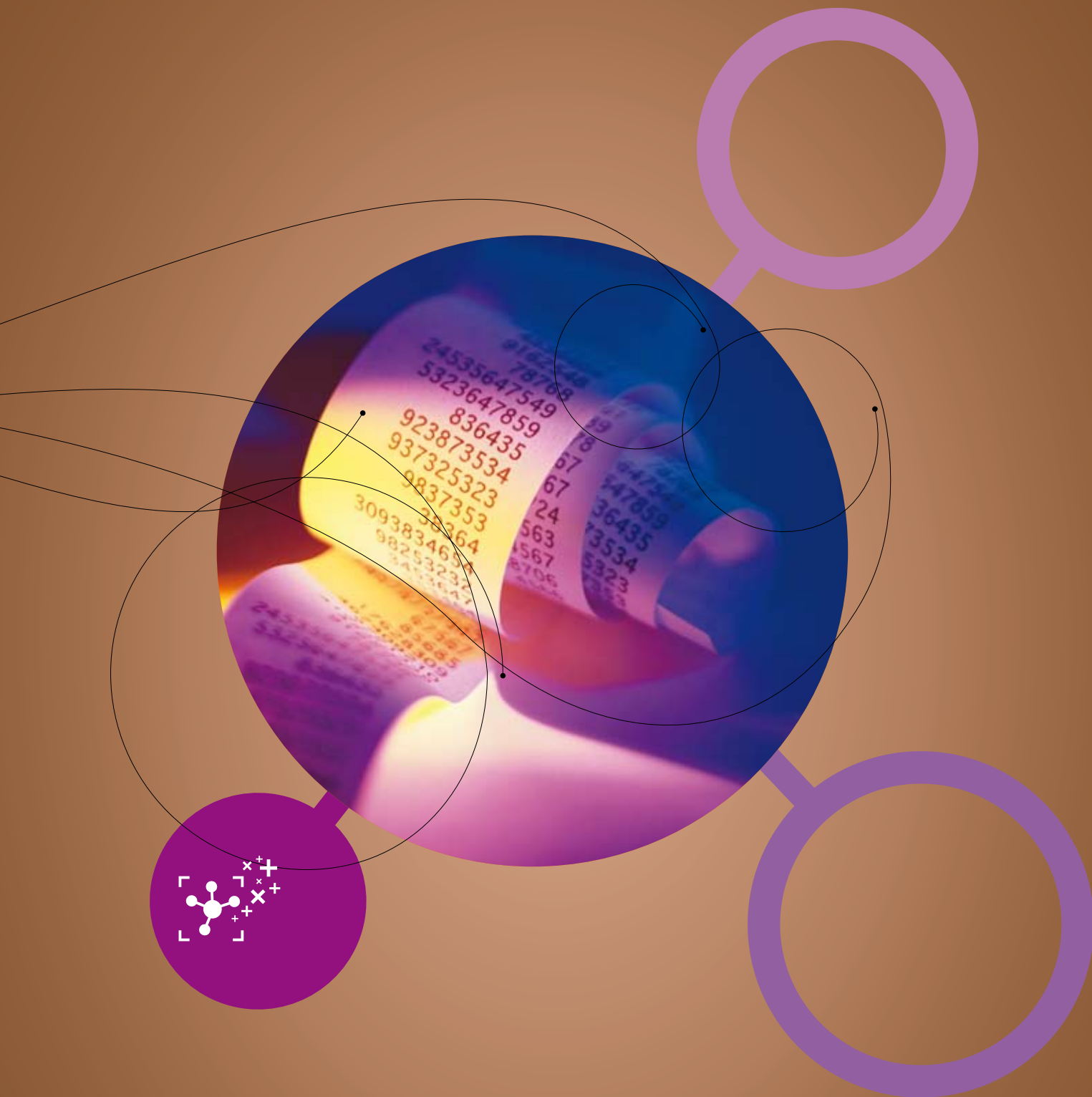
Arkema offre aussi chaque année de nombreuses possibilités de stages, de contrats d'apprentissage, de thèses et de VIE (volontaire international en entreprise) qui constituent un véritable vivier de recrutement.



annexes

Comptes simplifiés
Reporting environnemental
Vérification des données de sécurité
Vérification des données environnementales
Données environnementales







Comptes simplifiés

Bilan

(en millions d'euros)	31.12.2007 (audité)	31.12.2008 (audité)
Actif		
Immobilisations incorporelles, valeur nette	460	466
Immobilisations corporelles, valeur nette	1525	1638
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	42	53
Autres titres de participation	24	22
Impôts différés actifs	18	25
Autres actifs non courants	127	137
Total actif non courant	2196	2341
Stocks	1017	1026
Clients et comptes rattachés	1000	838
Autres créances	160	149
Impôts sur les sociétés - créances	14	22
Autres actifs courants	1	30
Trésorerie et équivalents de trésorerie	58	67
Total actif des activités abandonnées	-	-
Total actif courant	2250	2132
Total actif	4446	4473
Capitaux propres et passif		
Capital	605	605
Primes et réserves	1446	1476
Actions autodétenues	-	(1)
Écarts de conversion	(140)	(84)
Total des capitaux propres - Part du Groupe	1911	1996
Intérêts minoritaires	21	22
Total des capitaux propres	1932	2018
Impôts différés passifs	54	47
Provisions et autres passifs non courants	846	835
Emprunts et dettes financières à long terme	61	69
Total passif non courant	961	951
Fournisseurs et comptes rattachés	786	690
Autres créditeurs et dettes diverses	290	259
Impôts sur les sociétés - dettes	15	17
Autres passifs courants	6	45
Emprunts et dettes financières à court terme	456	493
Total passif des activités abandonnées	-	-
Total passif courant	1553	1504
Total des capitaux propres et du passif	4446	4473

Compte de résultat

(en millions d'euros)	Fin décembre 2007 (audité)	Fin décembre 2008 (audité)
Chiffre d'affaires	5 675	5 633
Coûts et charges d'exploitation	(4 827)	(4 840)
Frais de R&D	(158)	(150)
Frais administratifs et commerciaux	(397)	(393)
Résultat d'exploitation courant	293	250
Autres charges et produits	(72)	(53)
Résultat d'exploitation	221	197
Quote-part dans le résultat net des SME	5	8
Résultat financier	(15)	(35)
Impôts sur le résultat	(104)	(69)
Résultat net des activités poursuivies	107	101
Résultat net des activités abandonnées	17	-
Résultat net	124	101
dont résultat net - part des minoritaires	2	1
dont résultat net - part du Groupe	122	100
Résultat net par action (montant en euros)	2,02	1,65
Résultat net dilué par action (montant en euros)	2,01	1,65
Amortissements	(225)	(248)
EBITDA	518	498
Résultat net courant	186	146
Résultat net courant par action (montant en euros)	3,08	2,41
Résultat net courant dilué par action (montant en euros)	3,06	2,41

Tableau de flux de trésorerie

(en millions d'euros)	Fin décembre 2007 (audité)	Fin décembre 2008 (audité)
Flux de trésorerie d'exploitation		
Résultat net	124	101
Amortissements et provisions pour dépréciation d'actif	246	268
Autres provisions et impôts différés	(2)	(56)
Profits/Pertes sur cession d'actifs long terme	(96)	(38)
Dividendes moins résultat des sociétés mises en équivalence	(5)	(8)
Variation besoin en fonds de roulement	47	56
Autres variations	5	8
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	319	331
Flux de trésorerie d'investissement		
Investissements incorporels et corporels	(325)	(335)
Variation des fournisseurs d'immobilisations	9	5
Coût d'acquisition des titres, net de la trésorerie acquise	(294)	(18)
Augmentation des prêts	(24)	(49)
Investissements	(634)	(397)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	88	40
Variation des créances sur cession d'immobilisations	-	(14)
Produits de cession de titres consolidés, nets de la trésorerie cédée	105	-
Produits de cession de titres de participation	1	2
Remboursement de prêts long terme	27	27
Désinvestissements	221	55
Flux de trésorerie provenant des investissements nets	(413)	(342)
Flux de trésorerie de financement		
Variation de capital et autres fonds propres	5	17
Rachat d'actions propres	-	(25)
Dividendes payés aux actionnaires	-	(46)
Dividendes versés aux minoritaires	-	-
Augmentation/ Diminution de l'endettement long terme	9	20
Augmentation/ Diminution de l'endettement court terme	(4)	22
Flux de trésorerie provenant du financement	10	(12)
Variation de trésorerie et équivalents de trésorerie	(84)	(23)
Incidence variations change et périmètre	(29)	32
Trésorerie et équivalents de trésorerie en début de période	171	58
Trésorerie et équivalents de trésorerie des activités abandonnées en fin de période	-	-
Avance de trésorerie consentie aux activités abandonnées	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie en fin de période	58	67

Méthodologie de reporting environnemental

— Les indicateurs publiés dans ce rapport témoignent des principaux enjeux environnementaux liés aux activités d'Arkema. Ils concernent les exercices 2006, 2007 et 2008. La période de reporting retenue est l'année civile, du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Périmètre

Les données environnementales détaillées dans le présent rapport sont relatives à l'ensemble des sites mondiaux dont Arkema ou l'une de ses filiales est opérateur, quelle que soit sa part patrimoniale dans les installations industrielles concernées. En effet, dans ce cas, Arkema a autorité pour mettre en œuvre sa politique et ses principes directeurs en matière de sécurité et de protection de la santé et de l'environnement.

Les données relatives aux années antérieures à 2008 sont retranscrites à "périmètre courant", ce qui signifie qu'elles ne sont pas réajustées en fonction des cessions ou des acquisitions d'activités intervenues ultérieurement.

Méthodologie

- Seules les émissions directes qui proviennent de sites ou d'installations opérés par Arkema sont comptabilisées. Ce principe permet d'éviter la double comptabilité.
- Afin de prendre en compte l'impact effectif des rejets aqueux sur l'environnement, les valeurs indiquées sont celles relatives à la sortie des installations de traitement.
- Les flux de rejets aqueux sont indiqués en flux ajoutés, les polluants déjà présents dans l'eau prélevée n'étant pas comptabilisés dans les rejets des sites. Cette règle ne s'applique que dans le cas où il n'y a pas changement de milieu entre le prélèvement et le rejet.
- La consolidation au niveau mondial des données relatives aux rejets dans l'eau présente des difficultés dans le cas des matières organiques, compte tenu de la diversité des méthodes analytiques et des réglemen-

tations en vigueur dans les différents pays. En effet, concernant les matières organiques, deux paramètres sont couramment utilisés : le COT (carbone organique total) et la DCO (demande chimique en oxygène). C'est ce dernier paramètre qui a été retenu pour présenter les rejets de matières organiques dans le présent rapport. Pour les sites industriels qui ne mesurent que le COT un rapport DCO/COT égal à 3 par défaut est appliqué. Ce coefficient figure dans la décision de la Commission européenne instituant l'EPER (Registre Européen des Émissions Polluantes) ainsi que dans l'arrêté ministériel français du 24 décembre 2002 modifié, relatif à la déclaration annuelle des émissions polluantes des installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation.

- La consolidation au niveau mondial des données relatives aux émissions dans l'air présente également des difficultés dans le cas des composés organiques volatils non méthaniques (COVNM). En effet, les définitions des COVNM diffèrent suivant les pays et, en particulier, entre les États-Unis et l'Europe. La définition adoptée dans le présent rapport est celle figurant dans la directive européenne du 11 mars 1999.
- En matière d'incinération interne ou externe des déchets, l'utilisation des outils d'Arkema entraîne la comptabilisation en incinération interne. Ceci est appliqué même si le déchet quitte physiquement un site Arkema pour être incinéré sur un autre site Arkema.

Vérification externe

L'application des procédures de reporting à une sélection d'indicateurs environnementaux a fait l'objet d'une vérification externe par Bureau Veritas Certification. L'attestation figure en page 60 du présent rapport.



Attestation de vérification de données de sécurité au travail

— À la demande d'Arkema et en sa qualité de Vérificateur Indépendant, Bureau Veritas Certification France a effectué la vérification de données de sécurité au travail d'Arkema, pour l'exercice 2008.

L'objectif de cette vérification était d'évaluer la fiabilité du traitement des données collectées.

La vérification a porté sur le traitement des données sécurité collectées aboutissant aux indicateurs suivants :

- **LTIR** : *Lost Time Injury Rate* (taux d'accidents de travail avec arrêt du personnel Arkema y compris les intérimaires, apprentis et stagiaires, le personnel des entreprises extérieures sous contrat ou intervenant régulièrement dans un établissement ou une entité, le personnel des entreprises réalisant un grand arrêt ou un projet de construction ou de modernisation d'installations).

- **TRIR** : *Total Recordable Injuries Rate* (taux d'accidents de travail avec et sans arrêt du personnel Arkema y compris les intérimaires, apprentis et stagiaires, le personnel des entreprises extérieures sous contrat ou intervenant régulièrement dans un établissement ou une entité, le personnel des entreprises réalisant un grand arrêt ou un projet de construction ou de modernisation d'installations).

Bureau Veritas Certification déclare que cette attestation, basée sur les résultats des travaux de vérification, exprime son avis de manière indépendante. Bureau Veritas Certification n'a pas d'autres intérêts commerciaux significatifs avec les activités d'Arkema que ceux concernant cette vérification tierce partie.

Ces données vérifiées ont été préparées sous la responsabilité de la Direction Sécurité

Environnement Qualité conformément à la **directive HSE "reporting mensuel sécurité/D-HS 01/édition 2 du groupe Arkema"**.

Nous avons effectué les travaux suivants, afin de vérifier que les données sont fiables et ne présentent pas d'inexactitudes significatives.

Audit du Siège :

- compréhension et vérification du périmètre concerné qui correspond aux sites opérés par Arkema,
- appréciation des procédures de reporting Groupe au regard de leur pertinence et de leur fiabilité,
- validation de la bonne prise en compte des données rapportées par les sites dans la consolidation globale réalisée par la Direction Sécurité Environnement Qualité.

Audit d'un échantillon de sites :

- vérification de la bonne application des règles de reporting Groupe et des règles de reporting locales si elles existent,
- audit des équipes impliquées dans la collecte et le traitement de l'information jusqu'au calcul final des données de sécurité au travail de l'année,
- compréhension et audits des spécificités organisationnelles des sites échantillonnés liées notamment à la présence d'entreprises sous-traitantes, à la présence d'un médecin du travail ou d'une infirmière, aux particularités locales.

Les travaux de vérification ont été conduits au siège et sur 6 sites du Groupe sur les 112 sites industriels, centres de recherche et sièges sociaux. Ils représentent 19,4 % des accidents

de travail et 15,2 % des heures travaillées du Groupe pour l'exercice 2008.

Ces travaux ont été effectués du 14/01/2009 au 20/02/2009.

L'audit des sites a permis la vérification in situ du respect des pratiques de reporting du Groupe, depuis la déclaration de l'accident par la personne concernée jusqu'à la consolidation au niveau monde. La gestion des modifications a également été vérifiée aux différents niveaux.

Dans le cadre du protocole de vérification mis en œuvre et décrit ci-dessus :

- aucun élément ne nous amène à penser que le système de traitement des données collectées pour le calcul des 2 indicateurs LTIR et TRIR n'est pas fiable,
- nous pensons qu'Arkema a établi des systèmes de consolidation et d'analyses des données appropriés.

Le traitement des données, sur la base des données collectées par les sites, concernant les indicateurs sécurité au travail et vérifiées pour l'année 2008 aboutit aux résultats suivants :

LTIR : 2,7

TRIR : 5,9



Paris, le 24 février 2009
BUREAU VERITAS Certification France
Bruno LABARRE
Directeur général

Attestation de vérification de données environnementales

— À la demande d'Arkema et en sa qualité de Vérificateur Indépendant, Bureau Veritas Certification France a effectué la vérification de données environnementales d'Arkema, pour l'exercice 2008.

L'objectif de cette vérification était d'évaluer la fiabilité de ces données.

La vérification a porté sur les données environnementales suivantes :

- Demande chimique en oxygène : DCO
- Composés organiques volatils : COV
- Gaz à effet de serre (GES) :
CO₂ (dioxyde de carbone), CH₄ (méthane),
HFC (hydrofluorocarbures), PFC (hydrocarbures perfluorés), N₂O (protoxyde d'azote)
et SF₆ (hexafluorure de soufre).

Bureau Veritas Certification déclare que cette attestation, basée sur les résultats des travaux de vérification, exprime son avis de manière indépendante. Bureau Veritas Certification n'a pas d'autres intérêts commerciaux significatifs avec les activités d'Arkema que ceux concernant cette vérification tierce partie.

Ces données vérifiées ont été préparées sous la responsabilité de la Direction Sécurité Environnement Qualité conformément à la directive Corporate "Reporting Environnemental/référence D-Eo1/version 2" du groupe Arkema.

Nous avons effectué les travaux suivants, afin de vérifier que les données sont fiables et ne présentent pas d'inexactitudes significatives.

Audit du Siège :

- compréhension et vérification du périmètre concerné qui correspond aux 119 sites opérés par Arkema, à l'exception de 2 sites : Polivar et Le Havre, fermés en 2008, qui ne bénéficiaient pas d'un système de vérification annuelle de données environnementales. La contribution des

émissions des 2 sites par rapport aux montants vérifiés est estimée par Arkema à moins de 0,1% pour les émissions de DCO, de COV et de GES,

- appréciation des procédures de reporting Groupe au regard de leur pertinence et de leur fiabilité,
- validation de la bonne prise en compte des données rapportées par les sites dans la consolidation globale réalisée par la Direction Sécurité Environnement Qualité.

Audit d'un échantillon de sites :

- vérification de la bonne application des règles de reporting Groupe et des règles de reporting locales,
- audit des équipes impliquées dans la collecte et le traitement de l'information jusqu'au calcul final des données environnementales de l'année 2008,
- compréhension et audit des spécificités organisationnelles et techniques des sites échantillonnés liés notamment aux dispositions de surveillance des 3 indicateurs environnementaux vérifiés (en rapport avec les Process, les installations de traitement des effluents liquides (DCO) et de traitement des effluents atmosphériques (COV et GES)).

L'audit des sites a permis la vérification in situ des installations présentes physiquement et du respect des pratiques "déclarées". Ces sites se situent en France. Leur contribution aux émissions du groupe Arkema pour chacun des indicateurs concernés, au regard des chiffres vérifiés en 2008, est la suivante :

DCO = 32,1 %
COV = 28,1 %
GES = 18,6 %

Les données des autres sites ont été vérifiées de manière centralisée.

En considérant que la fiabilité dans le reporting des sites audités en 2006 et 2007 est maintenue en 2008, la contribution des sites audités sur les trois années, aux émissions globales Arkema, pour l'année 2008 serait la suivante :
DCO = 73,7 %
COV = 80,9 %
GES = 88,8 %

Dans le cadre du protocole de vérification mis en œuvre et décrit ci-dessus :

- aucun élément ne nous amène à penser que les indicateurs examinés sont inexacts,
- nous pensons qu'Arkema a établi des systèmes de collecte, de consolidation et d'analyses des données appropriés.

Les montants des émissions vérifiés pour l'année 2008 sont les suivants :

DCO : 3 453 tonnes d'O₂
COV : 5 426 tonnes
GES : 4 505 kilotonnes équivalent CO₂



Paris, le 24 février 2009
BUREAU VERITAS Certification France
Bruno LABARRE
Directeur général



Données environnementales

Émissions dans l'air

	2006	2007	2008
Composés organiques volatils COV (t)	6 890	6 269	5 426
Total des substances concourant à l'acidification (t éq. SO ₂)	8 330	7 269	6 516
Gaz à effet de serre (kt éq. CO ₂)	9 580	9 392	4 505
• dont CO ₂	1 796	1 611	1 596
• dont HFC	7 729	7 726	2 850
Poussières (t)	474	513	600
CO (t)	9 230	9 277	7 381

Consommation d'énergie

Total des consommations d'énergie en tWh	17,1	16,0	15,8
--	------	------	------

Consommation d'eau

Total des consommations d'eau douce en millions de m ³	169,5	148,6	138,5
---	-------	-------	-------

Émissions dans l'eau

DCO (t de O ₂)	4 030	3 689	3 453
MES (t)	6 675	6 127	6 189

Déchets en tonnes/an

Déchets dangereux hors valorisation matière	200 710	198 670	182 500
• dont mis en décharge	9 479	8 419	6 700
Déchets non dangereux	91 686	84 281	89 100

Ce rapport a été réalisé par la Direction de la Communication Externe, la Direction de la Communication Financière et la Direction Sécurité, Environnement, Qualité d'Arkema, en collaboration avec les différents sites, business units et filiales.

Communication Externe : Gilles Galinier, Jacques Badaroux, Anne Héloüis.
Communication Financière : Frédéric Gauvard, Stéphanie Béranger, Sophie Fouillat.
Sécurité, Environnement, Qualité : Jean Morch, Claude Bourgeois.

Ce rapport peut être téléchargé en format PDF sur le site www.arkema.com.

Crédits photos : Arkema, Aurélie Dumek, Getty Images, Heximage, Antoine Icard, Jupiterimages, Raphaële Kriegel, Alain Le Breton, John McFarland, Magnum, Mediathèque RTE/Stéphanie Tetu, Sylvain Modet, Jim Ong, Photodisc, Nicolas Rodet, Bob Schatz, Christophe Thiry.

Conception et réalisation : W&CIE. Impression : PDI.



**ARKEMA**
The world is our inspiration

Direction de la Communication Externe
420, rue d'Estienne d'Orves
92705 Colombes Cedex – France
www.arkema.com